

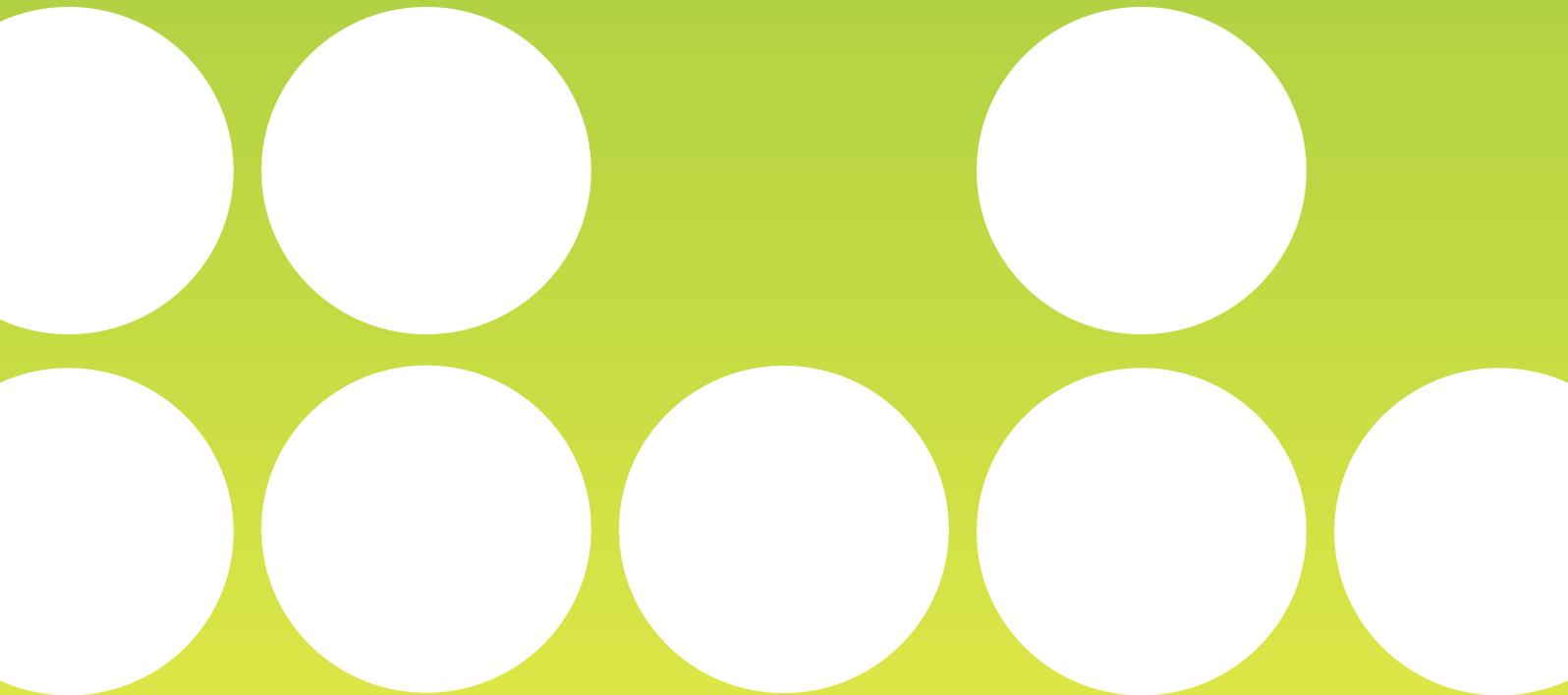


# RAPPORT ANNUEL 2020

sur le prix et la qualité du service public de prévention  
et de gestion des déchets ménagers et assimilés

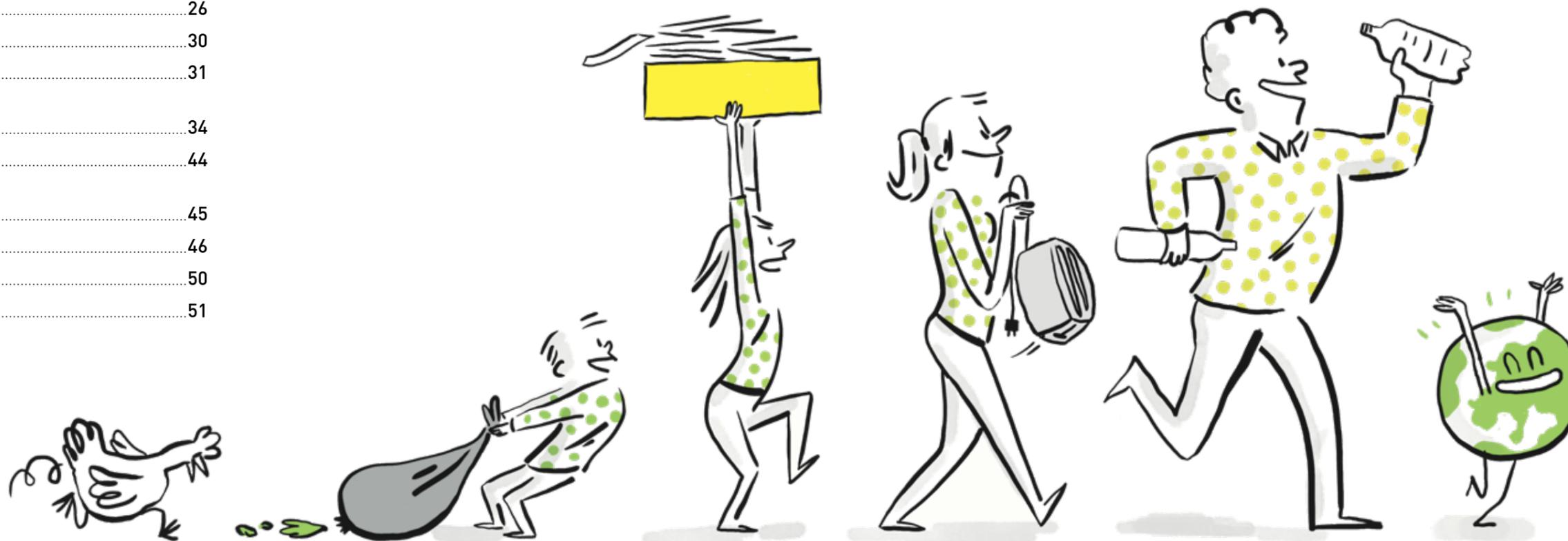


## Les rapports



# SOMMAIRE

Le territoire desservi .....	4
Organisation de la collecte et du traitement .....	6
Production de déchets .....	10
Prévention des déchets .....	14
Compostage individuel et collectif .....	18
Pré-collecte des déchets (bacs, sacs, bornes de collecte) .....	20
Bornes de collecte textile .....	24
Collecte des déchets .....	26
Valorisation énergétique .....	30
Tri et valorisation .....	31
Déchèteries et points de collecte .....	34
Organisation interne .....	44
Versailles Grand Parc au contact des habitants .....	45
Ressources financières .....	46
Orientations 2021 .....	50
Annexes .....	51



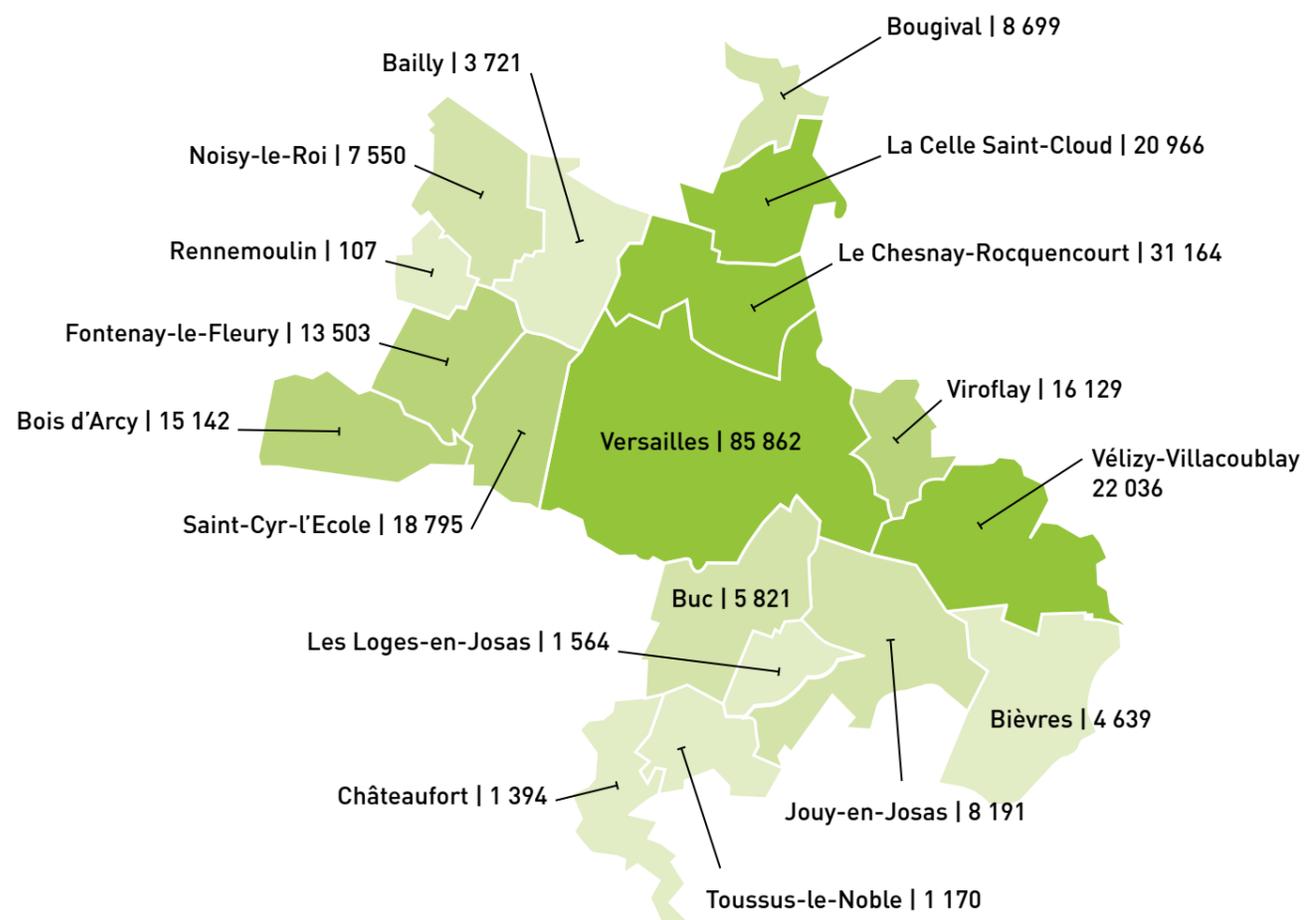
# LE TERRITOIRE DESSERVI

L'Agglo a été créée en 2002 mais ce n'est qu'en 2010 que Versailles Grand Parc est devenue communauté d'agglomération. Depuis sa création, elle est compétente en matière de gestion des déchets (précollecte, collecte, traitement, sensibilisation...). Son territoire est composé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, de 18 communes suite à la fusion des communes du Chesnay et de Rocquencourt.

Versailles Grand Parc collecte et traite les déchets ménagers et assimilés\* de 266 453 habitants (population municipale INSEE 2017). Avec un taux d'habitat collectif de 78%, l'agglomération, malgré son hétérogénéité (de 107 habitants pour la plus petite commune à 85 862 pour la plus grande), est majoritairement urbaine.

\* le terme « assimilés » signifie que l'intercommunalité gère également les déchets produits par les entreprises et les administrations, tant que leur nature et leur quantité restent équivalentes à celles d'un ménage.

## LE TERRITOIRE : 18 COMMUNES, 266 453 HABITANTS, 12 400 HECTARES



## RÉPARTITION DE LA POPULATION

- 32% - Versailles
- 52% - Ville de plus de 10 000 habitants (hors Versailles)
- 16% - Ville de 10 000 habitants ou moins

Sources : Population municipale, INSEE 2017

La gestion des déchets représente l'offre de services majeure proposée par Versailles Grand Parc dans le cadre de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement. Ainsi, l'Agglo assure notamment :

- **La mise en place d'équipements de précollecte des déchets** : ils permettent de recueillir le verre, les ordures ménagères, les déchets végétaux et les emballages et papiers via la mise en place de bornes de collecte ou de bacs.
- **La collecte des déchets** : elle est assurée par deux prestataires : Nicollin pour les 12 communes (dont la commune historique du Chesnay) situées au centre et à l'est du territoire et SEPUR pour les 7 communes restantes (dont la commune historique Rocquencourt).

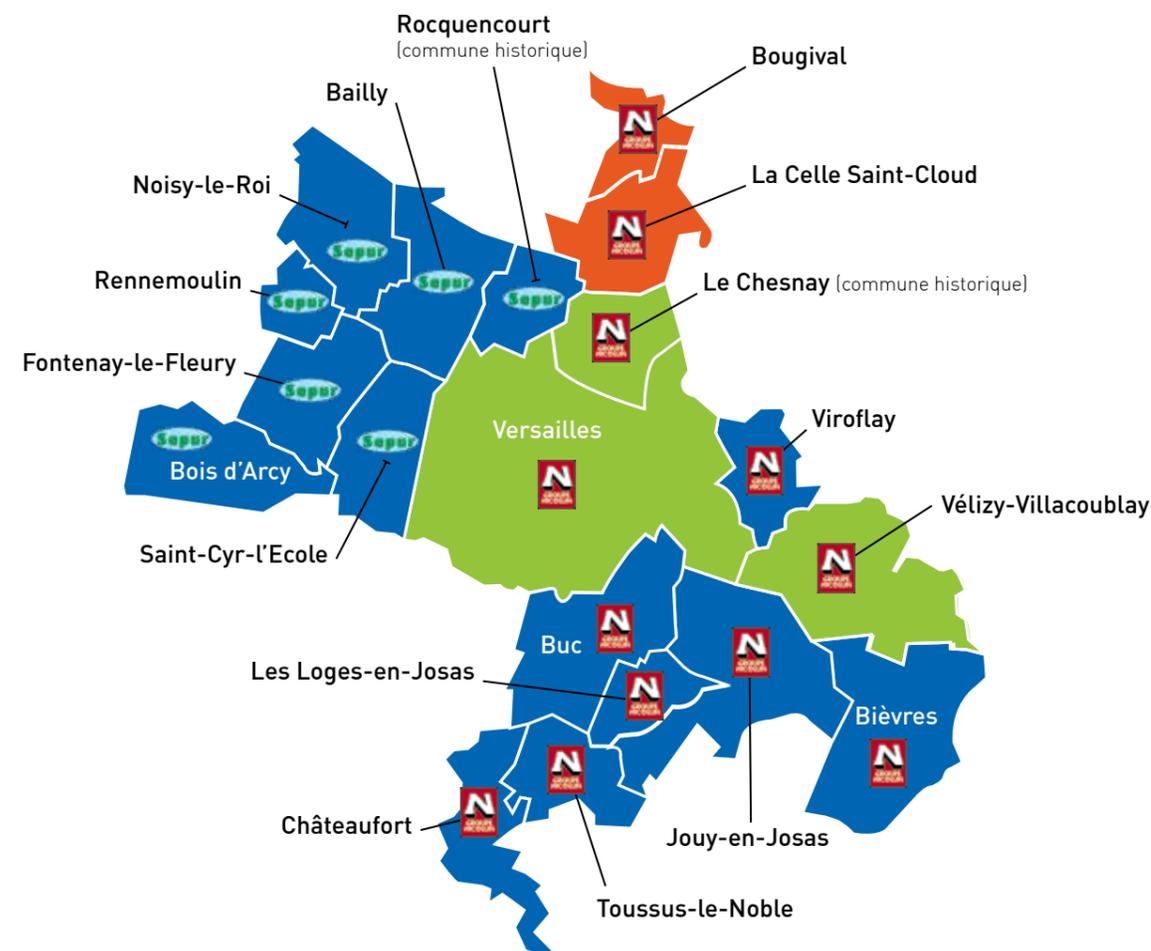
• **Le traitement des déchets** collectés à Versailles Grand Parc est assuré par trois syndicats : le SYCTOM pour les tonnages collectés sur la commune historique du Chesnay, Versailles et Vélizy-Villacoublay, le SITRU pour ceux collectés à La Celle Saint-Cloud et Bougival et le SIDOMPE pour les autres communes de l'Agglo (dont la commune historique de Rocquencourt).

• **La gestion des déchèteries** : plusieurs déchèteries sont disponibles sur le territoire de la communauté d'agglomération.

• L'organisation d'**actions de prévention et de sensibilisation** au tri et à la réduction de déchets.

• **Des opérations de promotion du compostage des déchets fermentescibles** (déchets végétaux et alimentaires) en habitat individuel et collectif.

## ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



### Syndicats de traitement

- SITRU
- SYCTOM
- SIDOMPE

### Prestataires de collecte \*

- SEPUR
- NICOLLIN

\* ordures ménagères, emballages et papiers, verre, déchets végétaux et encombrants

# ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

La COVID-19 a conduit, le 14 mars 2020, au confinement de la population et à la réduction, au strict minimum, des déplacements. La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, pour être en adéquation avec les directives nationales, a pris la décision de mettre l'intégralité de ses agents en télétravail, de fermer les déchèteries et de supprimer les permanences déchets d'équipements électriques et électroniques et déchets toxiques sur le territoire.

En 2020, les prestations de collecte et de traitement des déchets étaient assurées par des prestataires privés via des marchés publics (hors prestations assurées par les trois syndicats de traitement). Nous comptons 62 marchés en cours d'exécution.

On peut regrouper ces prestations en quatre groupes (cf. annexe 1) :

- **Pré-collecte** : mode de présentation des déchets à la collecte (bacs, sacs, bornes de collecte déchets, composteurs) et actions de sensibilisation ;
- **Collecte et traitement** : enlèvement et transport des déchets jusqu'à leur exutoire ainsi que la valorisation (recyclage, réutilisation) ou l'élimination des déchets produits (incinération avec production d'énergie électrique et thermique, compostage centre de stockage) ;
- **Déchèteries** qui correspondent à la gestion de ces équipements de récupération de déchets ainsi qu'au transport et traitement de ces derniers ;
- **Autres** : acquisition de logiciel, prestations intellectuelles (études) et travaux.

L'année 2020 a été marquée par la notification des marchés publics suivants, ainsi que par le passage de 20 avenants (cf. annexe 2) :

- Fourniture et distribution de sacs ordures ménagères - Fourniture de sacs OM pour les habitants de Versailles et du Chesnay (lot 1) ;
- Fourniture et distribution de sacs ordures ménagères - Distribution de sacs OM pour les habitants de Versailles (lot 2) ;
- Fourniture et livraison de sacs pour les végétaux ;
- Fourniture de bacs roulants et gestion du parc de bacs (roulants et modules bacs) destinés à la collecte des déchets ;
- Fourniture de modules bacs destinés à la collecte des déchets ;
- Fourniture de conteneurs aériens destinés à la collecte des emballages et papiers ;
- Fourniture de conteneurs aériens destinés à la collecte du verre ;
- Travaux d'installation de conteneurs enterrés sur le territoire ;



- Fourniture et livraison de composteurs, lombricomposteurs et bioeaux ;
- Collecte des déchets ménagers et assimilés (2 lots géographiques distincts) ;
- Traitement des objets encombrants (communes rattachées au SIDOMPE et au SYCTOM de Paris) ;
- Opérations de transfert du verre collecté sur Versailles, le Chesnay-Rocquencourt et Vélizy-Villacoublay ;
- Gestion du haut et du bas de quai des déchèteries intercommunales, prestations de gardiennage des permanences de collecte, mise à disposition de bennes et transport des déchets issus des permanences de collecte et des centres techniques municipaux ;
- Traitement du tout venant collectés sur les déchèteries intercommunales, par les services techniques des communes membres et issus des dépôts sauvages ;
- Traitement du bois collectés sur les déchèteries intercommunales et par les services techniques des communes membres ;
- Traitement des gravats inertes collectés sur les déchèteries intercommunales, sur les permanences de collecte, par les services techniques des communes membres et issus des dépôts sauvages ;
- Traitement des gravats non inertes ou en mélange collectés sur les déchèteries intercommunales et par les services techniques des communes membres ;
- Enquête et sensibilisation en porte-à-porte des producteurs de déchets de Versailles Grand Parc qui correspond à la campagne d'adaptation sur les communes pilotes de la Tarification Ecoresponsable ;
- Fourniture et livraison de gallinacées ;

Les équipes de Versailles Grand Parc ont également travaillé sur le lancement de nouveaux marchés et le renouvellement de marchés qui seront lancés voir notifiés en 2021 :

- Marché de traitement des déchets alimentaires ;
- Marché de collecte des déchets alimentaires, traitement par compostage électromécanique et fourniture, installation, mise en service et exploitation de composteurs électromécaniques ;
- Marché d'entretien des espaces verts des déchèteries intercommunales ;
- Marché d'entretien et de contrôle des installations eaux potables des déchèteries intercommunales ;
- Marché de fourniture, de pose d'avaloirs, d'un système de contrôle d'accès et de plateformes piétonnières destinés aux ordures ménagères résiduelles dans le cadre de la tarification éco-responsable ;
- Marché d'habillage des bornes de collecte ;
- Marché de suivi de la qualité du tri et suivi taux de remplissage des bacs ;
- Marché de collecte et traitement des déchets diffus spécifiques issus des déchèteries intercommunales, des permanences de collecte et des services techniques des communes membres.



## PRÉ-COLLECTE

**Sacs plastiques ordures ménagères**  
(Versailles et la copropriété de Parly 2 sur le Chesnay commune historique)

- Fournisseur : PTL
- Distributeur : ACP services (Versailles)

**Sacs papier kraft végétaux**  
(Le Chesnay commune historique)

- Fournisseur : Plastic Omnium / Distributeur : ACP services
- A compter du 09/09/20 : Fournisseur/Distributeur : TAPIERO

**Bacs**

- Fourniture, livraison, retrait, échange, prêt : Conteneur
- A compter du 6/10/20 : ESE France

**Bornes de collecte déchets**

- Fournisseur aérien : Conteneur
- Fournisseur enterré : Astech
- Génie civil : Watelet
- Maintenance : ESE France
- Lavage : ESE France

**Compostage**

- Fournisseur matériel : Quadria SULO via convention signée avec SYCTOM (pour le Chesnay, Versailles et Vélizy-Villacoublay)
- Formation/Sensibilisation : OrgaNeo

## COLLECTE

**Collecte en PAP et bornes de collecte déchets**

- Nicollin (Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay commune historique, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Viroflay, Vélizy-Villacoublay et Versailles)
- SEPUR (Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Rocquencourt commune historique, Saint-Cyr-l'Ecole)

**Déchèterie de Bois d'Arcy**

- SEPUR

**Déchèterie du Chesnay -Rocquencourt**

- Nicollin

**Déchèterie de Buc** (ouverture en mars 2020)

- Nicollin

**Mini déchèterie de Vélizy-Villacoublay**

- Gardiennage assuré en régie depuis juillet 2019

**Ecopoint de Bièvres**

- Nicollin

**Permanences de collecte**

- DEEE<sup>1</sup> : Nicollin / SEPUR
- DDS<sup>2</sup> : Triadis

## COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES



<sup>1</sup> Déchets d'équipements électriques et électroniques <sup>2</sup> Déchets diffus spécifiques <sup>3</sup> Déchets d'activités de soins à risques infectieux

## TRAITEMENT

L'Agglo dépend de 3 syndicats pour le traitement de ses déchets : le SITRU, le SYCTOM de Paris et le SIDOMPE. Pour certains flux de déchets, elle a lancé ses propres marchés de traitement, les syndicats ne proposant pas d'exutoire.

	SITRU	SYCTOM DE PARIS	SIDOMPE
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	Centre de regroupement de Nicollin à Buc (uniquement pour les ordures ménagères collectées en compacteurs) Puis usine d'incinération Cristal de Carrières-sur-Seine	Usine d'incinération Isséane (Issy-les-Moulineaux)	Usine d'incinération de Thiverval-Grignon avec un regroupement préalable au centre de transfert de Buc (pour Viroflay, Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Châteaufort, Buc)
<b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b>	Centre de tri de Nanterre Convention signée entre le SITRU et le SYCTOM depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Centre de transfert de Buc Puis Centre de tri de Nanterre	Centre de tri de Thiverval-Grignon avec un regroupement préalable au centre de transfert de Buc (pour Viroflay, Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Châteaufort, Buc)
<b>ENCOMBRANTS</b>	Centre de tri de Gennevilliers	Centre de tri de Buc	Marché spécifique Versailles Grand Parc :  Centre de tri de Buc (pour Bièvres, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Viroflay)  Centre de tri de Thiverval-Grignon (pour Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Rocquencourt commune historique, Saint-Cyr-l'Ecole)
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>	Centre de regroupement de Nicollin à Buc Puis Plateforme de compostage de Bailly	Marché spécifique Versailles Grand Parc : Plateforme de compostage de Bailly	Marché spécifique Versailles Grand Parc :  Plateforme de compostage de Bailly pour Bièvres, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Viroflay  Plateforme de compostage de SEPUR à THIVERVAL-GRIGNON pour Bailly, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Rocquencourt commune historique, Saint-Cyr-l'Ecole
<b>VERRE</b>	Centre de transfert de Carrières-sur-Seine Puis recyclage du verre à la Verrerie Saint Gobain (Crouy)	Marché spécifique Versailles Grand Parc : Centre de transfert de Buc Puis recyclage du verre à la Verrerie Saint Gobain (Crouy)	Centre de transfert de Thiverval-Grignon Puis recyclage du verre à la Verrerie Saint Gobain (Crouy)

## REPRÉSENTATION DE VERSAILLES GRAND PARC PAR SYNDICAT DE TRAITEMENT

	SITRU	SYCTOM	SIDOMPE
<b>NOMBRE TOTAL DE COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT</b>	14 communes	85 communes	116 communes
<b>NOMBRE DE COMMUNES ADHÉRENTES À L'AGGLO</b>	2 communes	3 communes	14 communes
<b>NOMBRE TOTAL D'HABITANTS PAR SYNDICAT</b>	300 935 habitants	6 000 000 habitants	469 317 habitants
<b>RÉPARTITION DES HABITANTS DE L'AGGLO PAR SYNDICAT</b>	11,13%	50,95%	37,92%
<b>NOMBRE D'HABITANTS AGGLO / PART DANS LE SYNDICAT</b>	29 664 habitants (9,9%)	135 759 habitants (2,3%)	101 029 habitants (21,53%)

En annexe 3, une carte du devenir des déchets du territoire de Versailles Grand Parc a été réalisée en fonction de l'affiliation des communes aux syndicats de traitement.

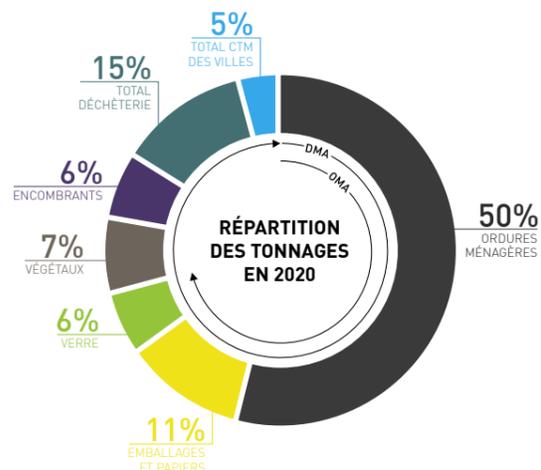
# PRODUCTION DE DÉCHETS

La COVID-19 a conduit, le 14 mars 2020, au confinement de la population et à la réduction, au strict minimum, des déplacements. La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, pour être en adéquation avec les directives nationales, a pris la décision de mettre l'intégralité de ses agents en télétravail, de fermer les déchèteries et de supprimer les permanences déchets d'équipements électriques et électroniques et déchets toxiques sur le territoire.

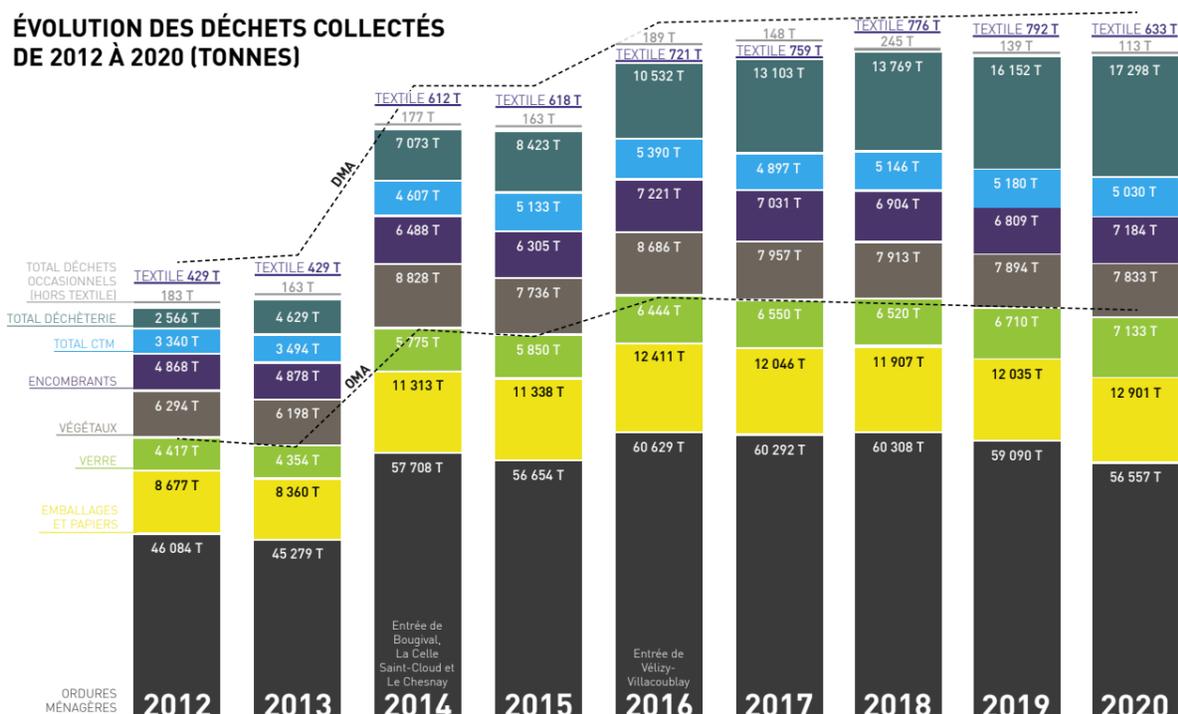
## QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS EN 2020

En 2020, Versailles Grand Parc a collecté 114 047 tonnes de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA\*) comprenant 76 590 tonnes d'Ordures Ménagères et Assimilés (OMA). Les OMA regroupent les ordures ménagères, les emballages, le papier ainsi que le verre.

\* DMA = OMA + déchets végétaux + objets encombrants + déchets des déchèteries + déchets des CTM des villes + déchets occasionnels (hors textile)



## ÉVOLUTION DES DÉCHETS COLLECTÉS DE 2012 À 2020 (TONNES)



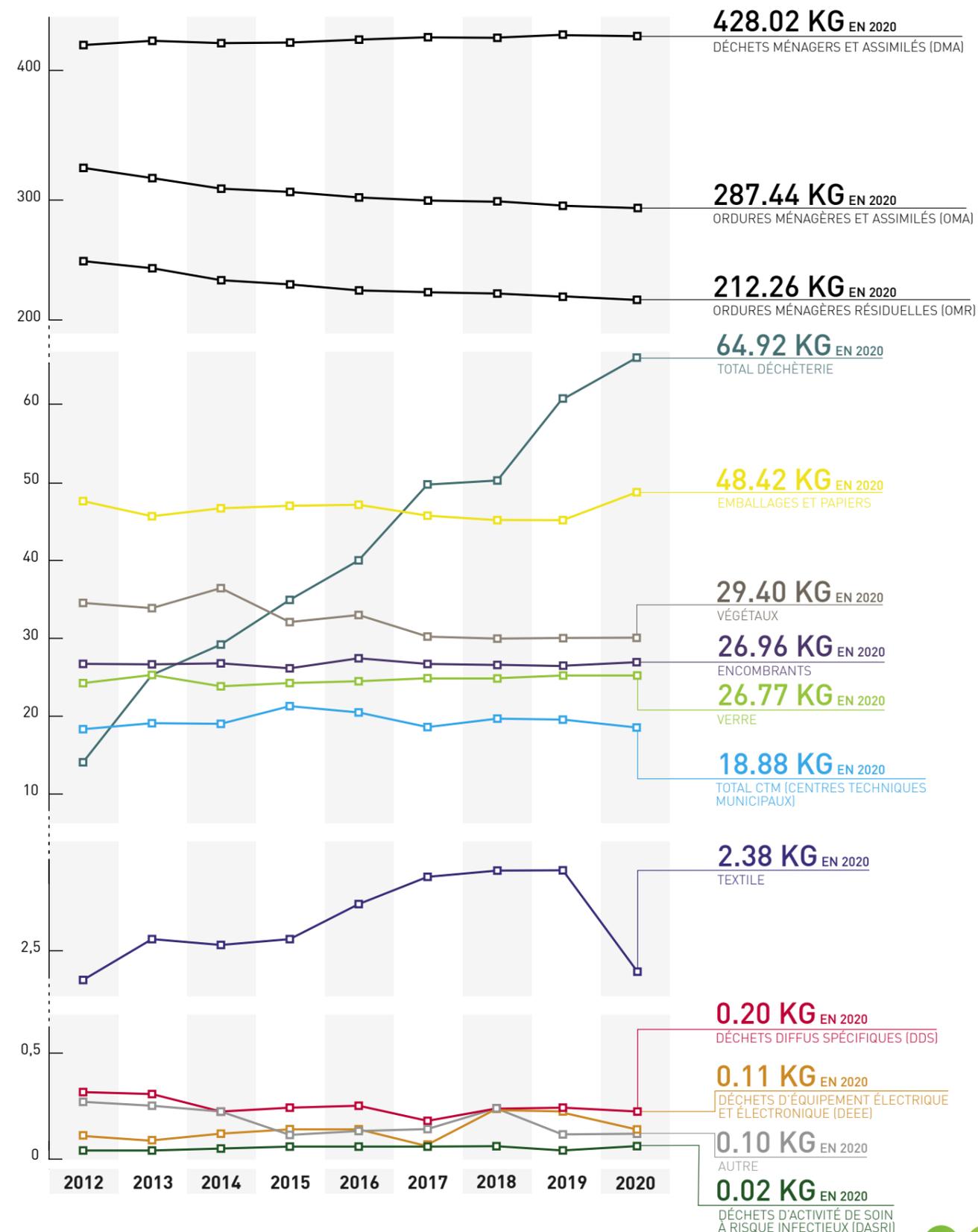
Les OMA ne cessent de baisser pour atteindre en 2020 une baisse globale de -11,9% (38,83 kg/habitant en moins qu'en 2010).

Les DMA par habitant, quant à eux, ont augmenté de près de 7,13 % depuis 2010 (400 kg/habitant en 2010 contre 428 kg/habitant en 2020). Cette augmentation est liée principalement à l'augmentation des tonnages apportées en déchèterie et notamment à la nouvelle déchèterie de Buc qui a ouvert ses portes en mars 2020. A noter que le territoire ne disposait pas de déchèterie avant mi-2012 et que le territoire accepte les apports des professionnels et des habitants dans ces établissements ce qui a conduit inévitablement à une hausse de la globale de la production de déchets. En effet, si certaines collectivités refusent les apports des professionnels en déchèterie, Versailles Grand Parc a fait le choix de les accepter afin de limiter les dépôts sauvages. Pour cela, les professionnels s'acquittent d'une redevance. A noter que les professionnels peuvent également bénéficier du service public sur les autres flux (collectes en mélange avec les déchets des ménages).

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ENTRE 2012 ET 2020 (KG/HABITANT/AN)

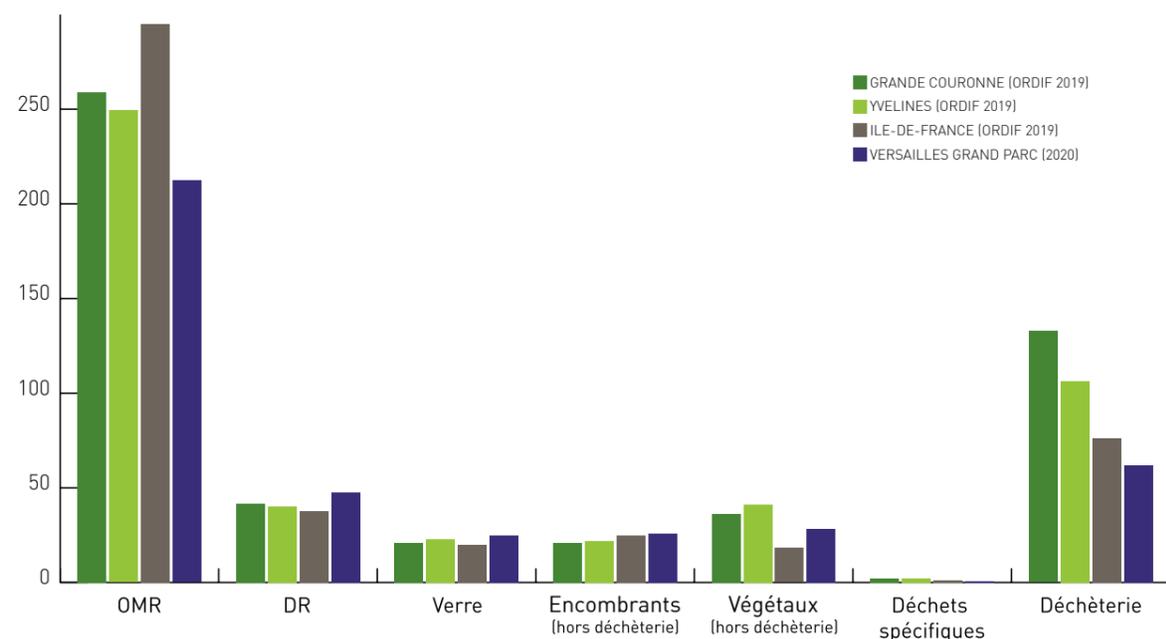
La baisse de la production des OMA des habitants de Versailles Grand Parc se poursuit en 2020 (-6,85 kg/habitant par rapport à l'année précédente). Cette baisse est principalement observée sur les ordures ménagères (-11,16 kg/habitant en 2020) alors qu'au contraire les tonnages Emballages/Papiers et Verre ont légèrement augmentés.

Les DMA ont également sensiblement diminué cette année avec -3,77kg/habitant en moins par rapport à 2019. Ce phénomène est principalement dû à une moins forte augmentation des apports en déchèteries qu'en 2019 (+3,1 kg/habitant en 2020 contre +9,71 kg/habitant en 2019) sûrement suite à leur fermeture durant le 1<sup>er</sup> confinement (de mi-mars à mi-avril). Pour plus d'informations, reportez-vous à l'annexe 8.



## COMPARAISON DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT AVEC LES CHIFFRES RÉGIONAUX, DÉPARTEMENTAUX (SOURCE ORDIF-ANNÉE 2019 ET VERSAILLES GRAND PARC 2020 - KG/HAB/AN)

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'annexe 9



- **Collecte sélective** : la production de recyclables secs hors verre est de 48 kg/habitant/an, ce qui situe Versailles Grand Parc bien au-dessus de la moyenne Ile-de-France 2019 (38 kg/habitant/an) et des Yvelines 2019 (40 kg/habitant/an). Sur les communes concernées par les nouvelles consignes de tri, les déchets d'emballages et papiers ont augmenté de 6,7% soit 3,6 kg par habitant chaque année ; un poids à soustraire à celui des ordures ménagères.

- **Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)** : la production d'ordures ménagères résiduelles sur le territoire de l'Agglo est de 212 kg/habitant/an. Ces performances la situent bien en dessous des ratios ADEME 2019 pour l'habitat urbain (261 kg/habitant/an) ou de ceux de la région et du département. La conduite d'un programme local de prévention des déchets permet, chaque année, de réduire ce ratio.

- **Verre** : le ratio de production du verre collecté (en porte-à-porte et en bornes de collecte déchets) sur le territoire de l'Agglo est de 27 kg/habitant/an. Ce niveau de production est supérieur de 28,6% par rapport ratio Ile-de-France 2019 sur ce même flux. A ce titre, Versailles Grand Parc présente une belle

performance et ce malgré le passage en bornes de collecte déchets qui s'est fait progressivement sur le territoire.

- **Encombrants (hors déchèterie)** : en 2020, la collecte des encombrants en porte-à-porte sur le territoire intercommunal correspond à une production de 27 kg/habitant/an, ce qui est équivalent à la moyenne régionale et légèrement supérieur à la moyenne des collectivités en Yvelines. Cela s'explique par un niveau de service très élevé, qui pallie à un réseau de déchèteries en cours de déploiement. Ainsi, si la production d'encombrants collectés en porte-à-porte est très importante, il convient de souligner le très faible ratio de déchets collectés en déchèteries (65 kg/habitant/an contre une moyenne de 106 kg/habitant/an constatée en Yvelines).

- **Déchets végétaux** : la production de déchets végétaux collectée en porte-à-porte est très importante sur le territoire intercommunal. Le ratio de 29 kg/habitant/an situe l'Agglo bien au-dessus de celui de l'Ile-de-France (19 kg/habitant/an) mais s'explique par le cadre de vie très verdoyant que l'agglomération offre à ses habitants et un réseau de déchèterie peu développé.

## FOCUS

### INCIDENCE DU CONFINEMENT SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

En raison de la fermeture de centre de compostage de BioYvelines, la collecte des végétaux a été stoppée sur les communes collectées par la Nicollin à partir du 20 mars 2020. Celle-ci a repris le 13 avril 2020 mais cet arrêt d'environ 1 mois a conduit à une hausse des tonnages sur la première moitié du mois de mai et donc à des tournées beaucoup plus longues car les habitants ont déposé l'équivalent de 3 semaines de production de déchets sur un court laps de temps. On enregistre ainsi une baisse de 34% des tonnages au mois de mars. Ils ont été ensuite répercutés sur les deux mois suivants (respectivement +15% et +24% sur les mois d'avril et mai).

La collecte des encombrants a été maintenue pour les communes collectées par Nicollin mais arrêtée à partir du 13 avril 2020 sur celles collectées par SEPUR pendant environ un mois. De ce fait, Rocquencourt, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Bailly, Fontenay-le-Fleury et Bois d'Arcy se sont vus sans collecte d'encombrants en porte-à-porte.

Les services techniques ont dû faire face à de nombreux dépôts sauvages.

Pour Saint-Cyr-l'École, un grutage a pu être assuré sur le CTM pour évacuer les déchets collectés par les services techniques et une collecte de remplacement sur le secteur Sud lors de la reprise des collectes par SEPUR a pu être organisée. Les encombrants du secteur Nord ont été collectés comme prévu par le planning initial.

Il a été relevé une diminution importante des ordures ménagères résiduelles collectées lors de cette période. Même si les mois précédant le confinement montraient déjà une diminution faible des tonnages comparativement à l'année 2019, cet épisode de crise sanitaire a permis une baisse drastique, avec un pic de -17,4% sur le mois d'avril 2020 pour les communes collectées par Nicollin. Cela doit être en partie lié à la fermeture des sites des professionnels (restaurants, traiteurs, hôtels, etc.) et des marchés alimentaires. Ces derniers n'ont repris leur activité que mi-mai 2020. Même si les halles de Versailles continuaient la

vente à emporter, cela représente une grosse quantité de déchets non produits.

Bien que moins marquée, cette diminution a également pu être observée sur les communes collectées par SEPUR.

A l'inverse, les tonnages des emballages/papiers et de verre ont connu une forte augmentation lors de la période de confinement.

Ces différentes évolutions peuvent être expliquées par différents phénomènes :

- La mise en place de l'extension des consignes de tri sur les communes SYCTOM et SITRU ;

- Une population plus présente chez elle et qui a plus de temps pour trier.

Le recrutement d'intérimaires en grand nombre (en remplacement des agents titulaires) des collecteurs a provoqué de fréquentes anomalies de collecte auxquelles a dû faire face Versailles Grand Parc, en particulier sur les encombrants de Vélizy-Villacoublay et du Chesnay-Rocquencourt, remontées principalement par les usagers durant toute la période de confinement.

Enfin, les centres de tri du SIDOMPE, du SITRU et du SYCTOM ont fermé à partir du 19 mars et jusqu'au 16 avril 2020 avec une reprise progressive. Cela implique que pendant un peu plus d'un mois les emballages et papiers collectés sur les communes du SIDOMPE (164,54 T) et du SITRU (101,14 T) ont été acheminés vers une usine d'incinération et n'ont pas été recyclés. Pour Versailles, Le Chesnay (commune historique) et Vélizy-Villacoublay, le SYCTOM a redirigé les emballages et papiers vers le centre de regroupement de Nicollin situé à Buc avant de les emmener en gros porteur vers un autre centre de tri encore en fonctionnement. Ce système a permis de faire des gros apports mais plus espacés qui ont pu être pris en charge par le centre de tri de secours.

La collecte séparée des ordures ménagères et des emballages/papiers a été maintenue pour ne pas désorganiser la collecte.

# PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'année 2020 a été très marquée par la situation sanitaire. Les différentes actions menées dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) ont de ce fait été impactées. Toutefois, l'Agglo a fait preuve d'ingéniosité pour maintenir des actions de prévention sur le territoire.

## LA TARIFICATION ÉCORESPONSABLE : POURSUITE DE LA PHASE PRÉPARATOIRE À L'EXPÉRIMENTATION

La tarification éco-responsable (TECO) s'inscrit pleinement dans la politique de Versailles Grand Parc en faveur de la protection de l'environnement et de la maîtrise des coûts.

Une réduction des tonnages et une amélioration du tri sont attendues.

L'année 2020 a été marquée par la passation et le renouvellement des différents marchés nécessaires au bon déroulement de la TECO : marché de gestion du parc de bacs, marché de collecte, marché d'enquête (campagne d'adaptation de bacs).

La campagne de communication autour de ce nouveau dispositif, qui devait être lancée au printemps 2020, a été reportée au mois de septembre.

Ainsi, dans les 8 communes pilotes du projet Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et Saint-Cyr-l'École, des informations dans les journaux municipaux, des réunions avec les copropriétés et des réunions publiques ont été ou sont déployées.

Plusieurs supports ont été édités, mis en ligne ou distribués, pour sensibiliser les citoyens à la démarche.

Trois vidéos pédagogiques ont été créées afin d'expliquer le fonctionnement du dispositif.

Par ailleurs, des agents intervenant dans les 8 communes concernées ont été formés en vue d'effectuer, dès janvier 2021, la campagne d'adaptation des contenants qui permettra le démarrage des comptages à blanc pour 7 des 8 communes pilotes dans l'optique d'un comptage effectif du volume de déchets générés courant 2022.

## CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES :

Versailles Grand Parc a réalisé une campagne de 17 caractérisations d'ordures ménagères résiduelles sur son territoire, en décembre 2019 et janvier 2020, afin de mieux connaître la composition des déchets dans le cadre de la mise en place d'une expérimentation de la TECO et de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) évaluer l'impact de la mise en place d'une tarification incitative sur le geste de tri des usagers. Cette campagne d'analyse avant sa mise en place permet également de déterminer sur quelles catégories de déchets, l'agglomération devra prévoir une communication pour améliorer le tri.

Les trois catégories principales composantes des ordures ménagères résiduelles (OMR) sur les panels échantillonnés sont :

- Les déchets putrescibles
- Les plastiques
- Les textiles sanitaires

Les catégories pouvant faire l'objet d'une valorisation matière ou d'une réduction à la source représentent en moyenne 66% de la composition des OMR.

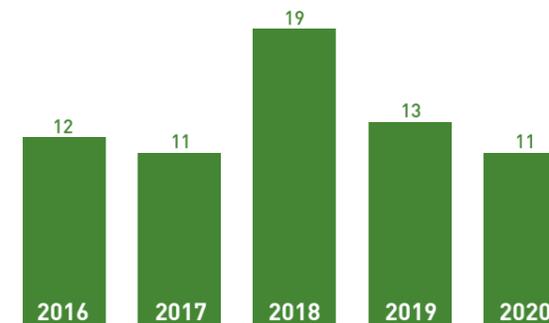
Les déchets plastiques concernés par l'ECT représentent 48% des déchets plastiques présents dans les OMR, soit un peu plus de 7% de la totalité des OMR.



Le programme d'actions du PLPDMA se décompose en 5 thématiques principales.

## BIODÉCHETS

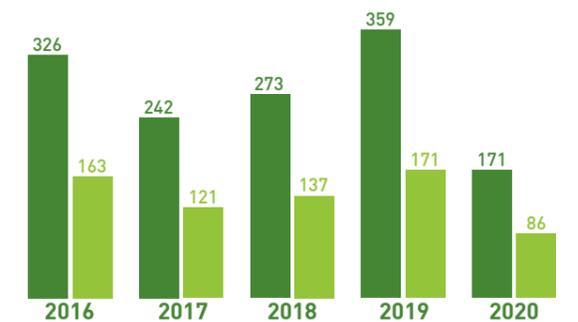
- **Opération compostage individuel et collectif :** En 2020 et malgré la crise sanitaire, 429 composteurs ont été distribués en habitat individuel, portant le taux d'équipement à 24% des pavillons du territoire (6 004 maisons équipées). Pour le compostage collectif, 12 nouvelles résidences se sont lancées portant le total à 67 résidences, soit environ 1 250 foyers volontaires. Tous les sites ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement.



Sites de compostage partagés lancés



- **Opération « j'adopte une poule » :** En 2020, l'Agglo a reconduit l'opération « j'adopte une poule » pour réduire les déchets. La session de l'automne a permis de distribuer 171 poules sur tout le territoire. Cette opération, qui rencontre un important succès depuis 2016 (1 375 poules pour 678 foyers équipés au total), sera à nouveau reconduite en 2021 (avec la possibilité d'adopter des poules de réforme). Pour rappel, une poule peut consommer jusqu'à 10 kg de déchets par an.



Evolution du nombre de demandes de poules

■ NOMBRE DE POULES DISTRIBUÉES ■ NOMBRE DE FOYERS ADOPTANTS

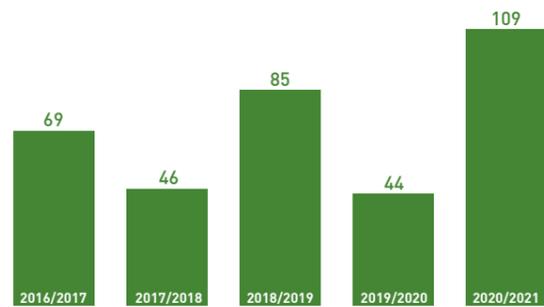
## LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

L'Agglo continue de sensibiliser les publics scolaires, en partenariat avec les villes de son territoire, à travers des animations en classe.

Elle a également développé la sensibilisation du grand public au gaspillage alimentaire. Elle a en particulier organisé une animation, le samedi 26 septembre 2020, sur le marché de Bailly/Noisy-le-Roi proposant aux passants des recettes pratiques de cuisine anti-gaspi dispensées par un chef et une diététicienne.

## SENSIBILISATION DES PUBLICS

• **Organisation d'ateliers de sensibilisation :** L'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès des publics scolaires sur les thèmes du réemploi, du tri, de la prévention et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a fortement été impacté par la crise sanitaire. Cependant, malgré ce contexte qui a empêché l'accès aux écoles sur une partie de l'année, 79 ateliers ont été réalisés par le prestataire L&M. Les ateliers sont désormais à destination de l'ensemble des primaires. Au total, environ 1 966 enfants ont ainsi été sensibilisés en 2020.



Quantité d'animations réalisées



• **Réalisation et distribution de l'agenda** (9<sup>ème</sup> édition) sur le thème de la réduction des déchets (DIY, qu'est-ce que c'est ? les éco-gestes, la réduction des déchets par le lombricompostage et/ou les poules, la méthanisation, l'eau). Cinq classes du territoire ont participé à sa réalisation avec l'aide du dessinateur Erroc. Cette collaboration est rendue possible par le partenariat très fort liant l'Agglo au Festival BD de Buc. Un agent de la collectivité intervient également en classe pour transmettre ses connaissances sur les différents thèmes abordés. Environ 10 500 exemplaires de l'agenda ont été distribués gratuitement aux classes de cycle 3.

• L'Agglo organise également des visites de centres de tri, des spectacles pour les scolaires et des visites de déchèteries (Bois d'Arcy ou Buc) avec les élèves afin de les sensibiliser à la prévention des déchets, au tri, mais également aux filières de recyclage. Ces opérations n'ont pu être menées cette année en raison de la crise sanitaire.



EN ROUTE  
POUR LE



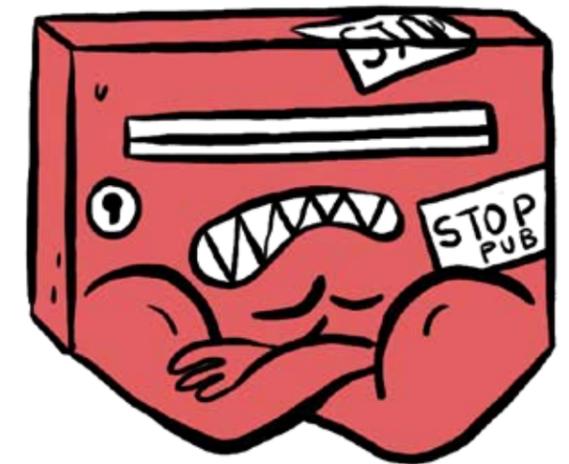
- Versailles Grand Parc a participé en collaboration avec l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) de Saint-Quentin-en-Yvelines au défi zéro déchet, en proposant aux participants du territoire, des outils pour réduire leurs déchets (autocollants stop-pub, composteurs, poules, lombricomposteurs). 45 foyers du territoire ont participé au défi.
- De plus, malgré le contexte sanitaire, la collectivité a réussi à participer à des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment au forum des associations de Bougival (stand info et animation magie) ; à une animation anti-gaspi sur le marché de Bailly/Noisy-le-Roi, à un atelier Zéro déchet, sur la commune des Loges-en-Josas (fabrication de sac avec du tissu récupéré) et une animation sur le Chesnay-Rocquencourt lors de la semaine développement durable (stand compostage).

## EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

- **Distribution d'autocollants Stop-pub pour réduire la publicité chez les particuliers :** ces autocollants permettent aux habitants de ne plus recevoir les imprimés publicitaires, tout en continuant de recevoir les informations des communes ou de l'Agglo. Efficace à 90 %, il permet d'éviter 30,7 kg de déchets papiers/foyer/an.

## ÉVITEMENT DES AUTRES FLUX DE DÉCHETS

- Sur les deux déchèteries de Versailles Grand Parc, un espace réemploi a été mis en place. L'ensemble des objets est récupéré par Emmaüs (partenariat test d'un an). Sur la déchèterie de Bois d'Arcy, depuis le début le 28 août 2020, 3 retraits ont été effectués (environ 12 m<sup>3</sup> d'objets récupérés) et sur la déchèterie de Buc, depuis le 23 juillet 2020, 3 retraits ont également été effectués (environ 30 m<sup>3</sup> d'objets récupérés au total).



# COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF

## POURSUITE DE LA PROMOTION

En 2010, Versailles Grand Parc s'est lancée dans une opération de promotion du compostage individuel, qui s'est étendue en 2012 au compostage collectif. Depuis 2018, l'Agglo propose le lombricompostage, aux foyers ne pouvant pas bénéficier de composteurs (faute d'un espace adapté). L'objectif de ces actions est la valorisation à domicile des déchets organiques dans une perspective de réduction des déchets.

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL

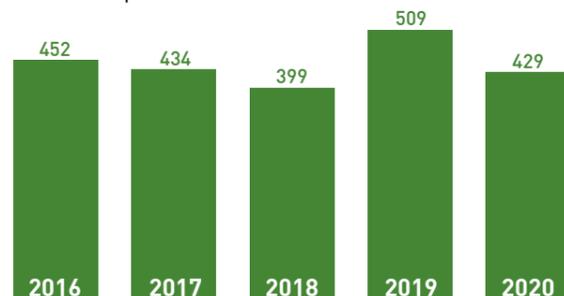
En 2020, face à la crise sanitaire, l'Agglo a innové afin de pouvoir toujours proposer à ses habitants l'obtention d'un composteur suite à une formation. Celles-ci ont donc pris la forme de webinaires organisés en soirée.

Les composteurs étaient ensuite distribués au sein des locaux de Versailles Grand Parc (format drive). Cette formule a rencontré un réel succès auprès des usagers et sera reconduite.

Sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire, quelques formations en présentiel seront de nouveau proposées à l'avenir pour permettre aux personnes n'ayant pas d'accès internet d'être équipées d'un composteur également.

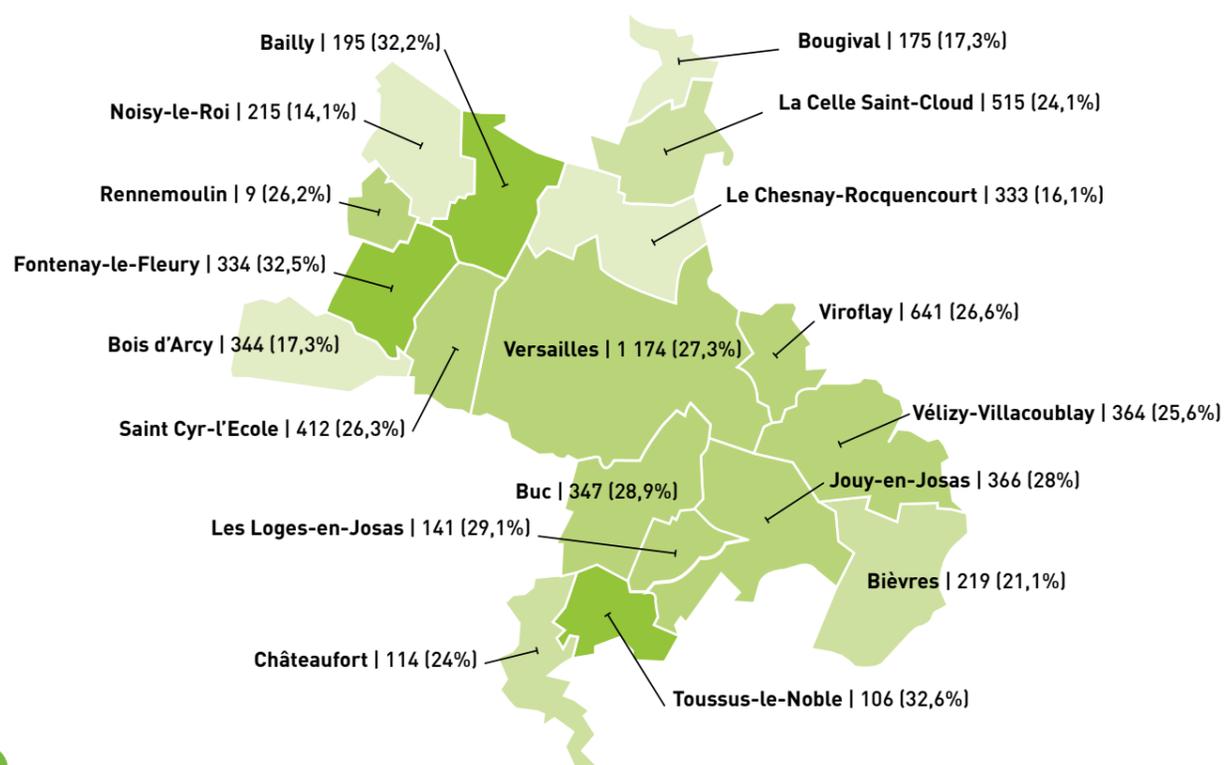
Durant l'année 2020, 6 réunions en présentiel et 10 webinaires ont été organisés.

Un guide du compostage ainsi qu'un bioseau sont remis gratuitement avec chaque composteur en contrepartie de l'acceptation de la convention de mise à disposition du matériel.



Quantité de composteurs distribués

### TAUX D'ÉQUIPEMENT TOTAL EN 2020 : 24,10% DE MAISONS ÉQUIPÉES EN COMPOSTEURS



### LE LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUEL

Versailles Grand Parc a étendu, en septembre 2018, son action de compostage individuel. Elle propose une alternative aux administrés qui ne disposent pas d'espaces extérieurs adaptés au compostage en bac, avec le lombricompostage. Cette pratique permet de composter ses biodéchets en intérieur. L'Agglo a organisé en 2020, 4 réunions en présentiel et 8 webinaires qui ont permis de distribuer 313 lombricomposteurs.

### COMPOSTAGE COLLECTIF

Nécessaires de par la typologie du parc de logements (77 % d'habitat vertical), des sites de compostage collectif se développent peu à peu. En 2020, 12 nouveaux projets collectifs ont été mis en place, dont un de lombricompostage partagé. Au total, 67 résidences privées sont équipées de composteurs collectifs sur le territoire.

COMMUNE	NOMBRE DE RÉSIDENCES
BIÈVRES	1
BOIS D'ARCY	2
BOUGIVAL	2
BUC	1
FONTENAY-LE-FLEURY	2
JOUY-EN-JOSAS	6
LA CELLE SAINT-CLOUD	5
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	2
LES LOGES-EN-JOSAS	1
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	1
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	1
VERSAILLES	28
VIROFLAY	15
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>

Les éléments nécessaires au lancement d'installations de compostage collectif sont :

- La faisabilité technique : espace végétalisé suffisant et emplacement adéquat pour les composteurs ;
- La formation de deux personnes référents composteurs : celle-ci dure une journée sur le territoire. Elle s'effectue pour partie au sein d'une résidence qui composte déjà ;

- L'accord de l'assemblée générale sur le projet de compostage : cet accord est contractualisé par la signature d'une convention de mise à disposition tripartite entre le syndic, les référents composteurs et l'Agglo ;

Les étapes suivies par les résidences qui souhaitent se lancer dans le projet sont :

- Diagnostic / Etude de faisabilité par Versailles Grand Parc
- Présentation en assemblée générale par les résidents
- Obtention de l'accord du conseil syndical et/ou du syndic
- Formation des référents composteur
- Signature des conventions de partenariat
- Installation des composteurs et livraison des bio-seaux

La fourniture du matériel, la formation et l'accompagnement de Versailles Grand Parc tout au long du projet sont entièrement gratuits. Même après le lancement de l'aire de compostage, l'Agglo reste présente si des visites de suivi sont demandées par les référents.

### COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT

Il est à noter que d'autres espaces sont propices au développement du compostage collectif : les jardins partagés, les établissements scolaires ou extra-scolaires ...

Les professionnels peuvent également faire une demande de composteurs ou lombricomposteurs auprès de l'Agglo. Après un diagnostic de faisabilité, la formation des référents et un cadrage du projet, les composteurs peuvent être installés.

Là aussi, l'accompagnement est totalement gratuit.

### DISTRIBUTION DE COMPOST

Versailles Grand Parc organise habituellement des sessions de distribution de compost, afin de restituer aux habitants qui le désirent, les fruits de la collecte et de la valorisation des déchets végétaux. Ces distributions n'ont pas eu lieu en 2020 à cause de la crise sanitaire.

# PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS (BACS, SACS ET BORNES DE COLLECTE DÉCHETS)

## CARACTÉRISTIQUES ACTUELLES DE LA PRÉ-COLLECTE

La majorité des foyers sont actuellement conteneurisés selon la répartition présentée ci-dessous. Le principe de la présentation en sacs ou évacuation par des bornes de collecte déchets pour certains flux a été maintenu afin de résoudre les impossibilités de stockage de bacs. Certaines dispositions particulières sont propres à chaque commune.

Dans le cadre de l'optimisation des collectes, Versailles Grand Parc s'efforce d'harmoniser les modes de présentations des déchets.

Ainsi, l'Agglo étend les prestations de conteneurisation à l'ensemble des communes pour chaque flux de déchets, excepté le verre qui tend à être uniquement collecté en bornes de collecte déchets.

TERRITOIRE DE VERSAILLES GRAND PARC	
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	- Majoritairement en bacs - Bornes de collecte (11%) - Compacteurs pour certaines résidences - Sacs sur Versailles uniquement pour les adresses non équipées de bacs (difficultés de stockage) et pour la résidence Parly 2 sur le Chesnay commune historique
<b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b>	- Majoritairement en bacs - Bornes de collecte (10%) - Compacteurs pour certaines résidences
<b>VERRE</b>	- Bacs pour les communes encore en porte à porte (résidence Parly2 sur le Chesnay-Rocquencourt et Vélizy-Villacoublay) - Bornes de collecte pour les autres (85%)
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>	- Bacs - Sacs sur le Chesnay commune historique - Grutage ou apport en benne pour certaines résidences/quartiers (3%)

## BORNES DE COLLECTE

Versailles Grand Parc recense 896 conteneurs sur son territoire, dont 863 lui appartenant et développe son parc de bornes de collecte déchets.

QUANTITÉ DE BORNES DE COLLECTE APPARTENANT À VERSAILLES GRAND PARC AU 31/12/2020				
	EMBAL. PAPIER	VÉGÉTAUX	OM	VERRE
BAILLY	0	0	0	8
BIÈVRES	4	0	6	8
BOIS D'ARCY	26	0	25	32
BOUGIVAL	0	0	0	22
BUC	3	0	3	16
CHÂTEAUFORT	2	0	1	9
FONTENAY-LE-FLEURY	21	0	27	30
JOUY-EN-JOSAS	1	0	0	18
LA CELLE ST-CLOUD	0	0	0	32
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	6	0	7	43
LES LOGES-EN-JOSAS	1	0	0	8
NOISY-LE-ROI	12	0	8	19
RENNEMOULIN	0	0	0	0
ST-CYR-L'ÉCOLE	41	0	34	53
TOUSSUS-LE-NOBLE	1	0	1	4
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	0	0	0	2
VERSAILLES	96	0	49	148
VIROFLAY	2	0	2	32
<b>TOTAL AGGLO</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>163</b>	<b>484</b>

## DÉVELOPPEMENT DU PARC DE BORNES DE COLLECTE DÉCHETS

En 2020, Versailles Grand Parc a :

- adapté 12 bornes de collecte ASTECH tous flux confondus (renouvellement du parc)
- enfoui 18 conteneurs sur de nouveaux emplacements
- travaillé avec les aménageurs privés pour l'installation de 17 conteneurs enterrés.

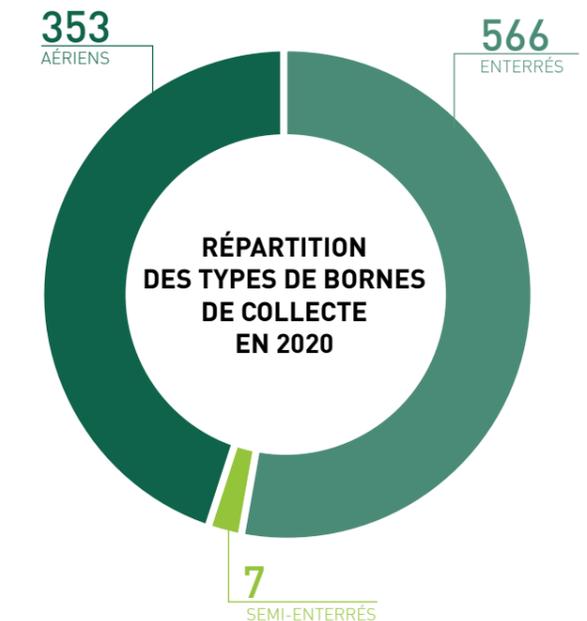
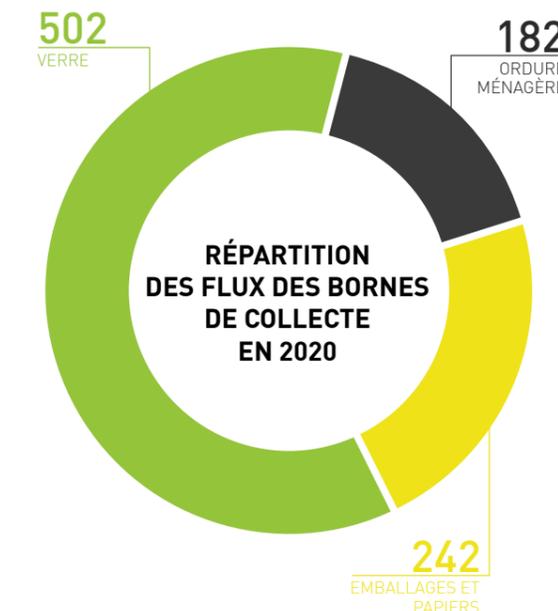
Le programme de remplacement de conteneurs enterrés vétustes se poursuit sur l'agglomération en 2021 (une vingtaine). Par ailleurs, de nombreuses adaptations sont prévues dans le cadre du projet de tarification éco-responsable.

## MAINTENANCE ET NETTOYAGE

En parallèle, pour maintenir les bornes de collecte propres et en bon état, Versailles Grand Parc a réalisé 58 interventions de maintenance curative et huit campagnes de lavage dans l'année, ce qui représente en tout 3 763 cuves nettoyées, une même cuve pouvant être lavée plusieurs fois dans l'année.

## PERMIS DE CONSTRUIRE

L'implantation de bornes de collecte dans l'habitat collectif et pavillonnaire est étudiée par l'Agglo dans le cadre de l'instruction de permis de construire. Ainsi, 122 permis de construire ont ainsi été instruits en 2020.



## QUALITÉ DU TRI DANS LES BORNES

En 2020, six caractérisations sur des bornes de collecte de flux emballages et papiers ont été réalisées avec le SIDOMPE pour les communes de Fontenay-le-Fleury, Bois d'Arcy et Saint-Cyr-l'École.

L'ensemble des bornes de collecte emballages et papiers collectées sur ces communes ont été analysées afin de déterminer la qualité du tri effectué par les habitants.

### Le taux d'erreurs de tri pour Fontenay-le-Fleury

→ Caractérisation de septembre = 23,28%

→ Caractérisation de décembre = 26,24%

### Le taux d'erreurs de tri pour Bois d'Arcy

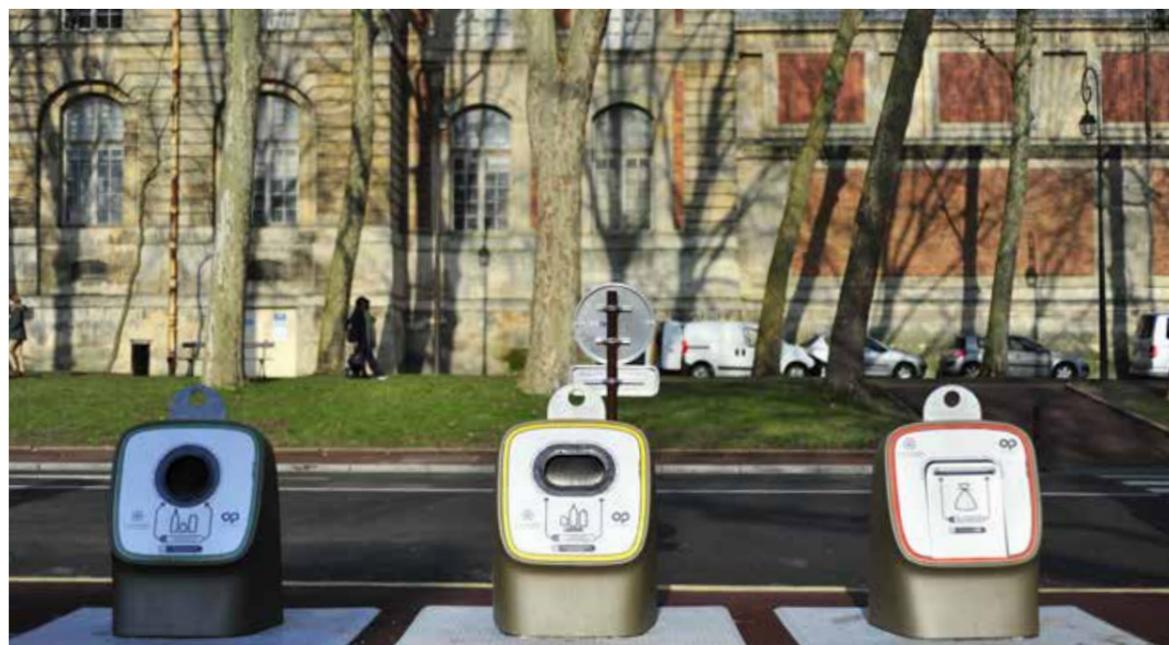
→ Caractérisation de mars = 13,63%

→ Caractérisation d'août = 14,92%

### Le taux d'erreurs de tri pour Saint-Cyr-l'École

→ Caractérisation de juillet = 24,76%

→ Caractérisation d'octobre = 26,51%



## À VENIR

### Remplacement de la signalétique « consigne de tri » sur le parc de bornes de collecte déchets

Dans une optique de renouvellement et d'harmonisation et pour faire suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri sur certaines communes du territoire, une signalétique actualisée (la précédente datant de 2013) sera progressivement déployée courant 2021. En effet, le service communication met régulièrement à jour les consignes de tri à destination des usagers afin de rendre le geste de tri le plus intuitif possible.

L'année 2021 sera marquée par la notification du marché de conteneurs aériens destinés au verre et aux emballages et papiers ainsi que par la mise en place des nouvelles sondes sur l'ensemble des bornes de collecte dans le cadre du marché passé avec la société SIGRENEA.

## RENOUVELLEMENT SONDES DES BORNES DE COLLECTE DÉCHETS

L'Agglo a notifié en 2019 un marché d'acquisition de nouvelles sondes permettant la télé-relève du remplissage des bornes de collecte aériennes, enterrées et semi-enterrées et son logiciel associé permettant la gestion de ces bornes de collecte déchets.

Le déploiement de ces sondes a débuté en 2020. Plusieurs variantes ont été intégrées à ce marché afin de pouvoir optimiser au mieux la gestion de parc à savoir avoir une base de données partagée et commune permettant un suivi en temps réel et un historique des interventions réalisées sur chaque conteneur.

Ce logiciel sert désormais d'interface entre tous nos prestataires et l'Agglo, et permettra notamment de :

- Mesurer le taux de remplissage des cuves plusieurs fois par jour
- D'optimiser les tournées de collecte des prestataires
- De gérer bornes de collecte déchets avec un historique des opérations de maintenance et de lavage
- De communiquer avec un seul et même outil et de faciliter les demandes de déplacement et signalement de débordements, etc.

## BORNES PETITS APPAREILS EN MÉLANGE

En 2019, Versailles Grand Parc a lancé, en partenariat avec Ecologic, une expérimentation de la collecte des Petits Appareils en Mélange (ou PAM), pour une durée d'un an (jusqu'en septembre 2020). Cette expérimentation ayant été concluante, le test a été reconduit pour une nouvelle période de 6 mois (mars 2021).

L'objectif est de proposer un service de proximité aux habitants dans le but de récupérer un maximum de petits électroménagers (sèche-cheveux, rasoirs...), qui sont souvent déposés dans les ordures ménagères ou dans les encombrants, alors qu'ils pourraient être mieux valorisés. L'Agglo dispose actuellement de 10 bornes sur les communes de Bailly, Bougival, Buc, Le Chesnay-Rocquencourt, Jouy-en-Josas, Noisy-le-Roi et Versailles (localisation sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr)).

Avec 16,4 tonnes de PAM collectés, les résultats de la première phase de test d'un an et demi ont été prometteurs. C'est pourquoi l'Agglo et l'Eco-organisme ont décidé conjointement de poursuivre le test à plus grande échelle en installant de nouvelles bornes et en intégrant plus de communes au dispositif.

Ce prolongement de la phase d'expérimentation permettra d'avoir plus de visibilité sur la viabilité de ce système de collecte afin de le développer ou non dans le futur.



# BORNES DE COLLECTE TEXTILE

Versailles Grand Parc a signé une convention en 2013 avec l'éco-organisme Eco TLC qui a pour mission de percevoir et de reverser des soutiens aux collectivités sur les contributions au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles.

En juillet 2013, l'Agglo a signé une convention avec l'association le Relais pour densifier le parc de bornes textile sur le territoire. Les textiles collectés sont triés pour être mis en vente, valorisés en matériaux d'isolation ou encore en chiffon.

En 2020, on recense 95 points de collecte des textiles (déchèteries incluses) correspondant à des bornes ou des associations. Pour obtenir un soutien financier de la part d'Eco TLC, Versailles Grand Parc doit disposer d'au moins un point de collecte pour 2 000 habitants sur l'ensemble du territoire d'une commune, ce qui est le cas pour neuf d'entre elles : Bailly, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin et Vélizy-Villacoublay.

## NOMBRE DE BORNES DE COLLECTE (AVEC OU SANS BORNES, HORS ÉVÈNEMENTIEL)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	NOMBRE BORNES DE COLLECTE MANQUANTES POUR ATTEINDRE LE RATIO 1 BORNE POUR 2 000 HABITANTS
BAILLY	2	1	2	2	2	2	2	0
BIÈVRES	1	3	4	3	2	1	1	1
BOIS D'ARCY	4	4	4	5	6	6	6	2
BOUGIVAL	5	6	6	6	5	5	5	-1
BUC	2	2	2	2	2	3	4	-1
CHÂTEAUFORT	0	0	1	1	1	1	1	0
FONTENAY-LE-FLEURY	9	10	10	10	8	7	7	0
JOUY-EN-JOSAS	6	6	6	6	5	4	3	1
LA CELLE SAINT-CLOUD	6	6	6	7	7	7	7	3
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	3	2	2	3	3	4	8	8
LES LOGES-EN-JOSAS	0	0	0	1	1	1	1	0
NOISY-LE-ROI	4	4	4	4	4	4	4	0
RENNEMOULIN	0	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	5	8	8	8	8	8	8	1
TOUSSUS-LE-NOBLE	0	0	0	0	0	0	0	1
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	-	-	7	8	10	11	12	-1
VERSAILLES	17	16	16	18	23	24	25	18
VIROFLAY	2	0	2	1	1	1	1	7
<b>TOTAL AGGLO</b>	<b>66</b>	<b>68</b>	<b>80</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>95</b>	<b>39</b>
RÉALISATION DES OBJECTIFS ECO-TLC	54,55%	56,20%	60,61%	64,39%	66,67%	66,91%	71,43%	-

## En 2020, au global 7 bornes de collecte textiles ont été recensées en plus par rapport à 2019 :

- 1 borne a été retirée sur la commune de Jouy-en-Josas
- 1 borne a été ajoutée sur la commune de Buc (ouverture déchèterie)
- 4 nouvelles boutiques/points de vente sont recensées comme point de collecte sur Le Chesnay-Rocquencourt
- 2 nouvelles boutiques/points de vente sont recensées comme point de collecte sur Versailles
- 1 nouvelle boutique/point de vente est recensée comme point de collecte sur Vélizy-Villacoublay

N.B. : Fin 2018 la mini-déchèterie du Chesnay-Rocquencourt a ouvert ses portes mais n'a pas pu être équipée de borne textile, ce qui explique l'absence de données pour l'année 2019 et 2020.

La déchèterie intercommunale de Buc a ouvert ses portes en mars 2020 avec la présence de bornes textiles ce qui explique que des tonnages soient disponibles uniquement pour l'année 2020.

En 2020, 633 tonnes de textiles ont été collectées sur le territoire hors bornes situées en déchèteries, soit une baisse de 20% par rapport à 2019 principalement dû à l'arrêt de l'association Le Relais durant le 1<sup>er</sup> confinement et la neutralisation des bornes suite à l'impossibilité de les collecter. Le ratio est de 2,48 kg/habitant, presque équivalent du national et plus performant que celui d'Ile-de-France (source ORDIF 2014) qui sont respectivement de 2,6 kg/habitant et 1,9 kg/habitant.

Les bornes de collecte textile situées dans les déchèteries (Bois d'Arcy, Buc et Ecopoint de Bièvres) sont affectées aux communes accueillant ces structures.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire l'ensemble des brocantes et événements durant lesquels Versailles Grand Parc mettait à disposition des bornes textiles pour les communes ont été annulées.

## ÉVOLUTION DES TONNAGES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE DE VERSAILLES GRAND PARC

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>BORNES HORS DÉCHÈTERIE</b>	469	612	622	721	759	776	792	633
<b>DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY</b>	7,17	10,44	9,27	13,29	17,11	20,9	28,15	19,16
<b>DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT (→ 2018)</b>	0	7,5	8,43	8,86	10,74	12,95	-	-
<b>ECOPOINT DE BIÈVRES</b>	0	0	0,01	2,18	2,87	3,72	5,37	4,85
<b>DÉCHÈTERIE DE BUC</b>	-	-	-	-	-	-	-	4,31



# COLLECTE DES DÉCHETS

Malgré la crise sanitaire, la collecte des déchets a été maintenue dans sa globalité.

Les habitants des communes sont collectés en porte-à-porte dans le cadre d'un marché public attribué au groupement Nicollin/Sepur.

## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La fréquence de la collecte des ordures ménagères est hétérogène sur le territoire. La densité, la structuration de l'habitat et des commerces expliquent ces différences.

Ainsi, si certains secteurs bénéficient jusqu'à 4 collectes par semaine pour les ordures ménagères, la majorité dispose d'une collecte 2 fois par semaine. Parmi les évolutions en 2020, il est important de noter que Versailles, historiquement collectée 4 fois par semaine en ordures ménagères résiduelles, est passée (en juillet 2020) à 3 par semaine. La collecte supprimée a été remplacée par une supplémentaire des emballages et papiers, ceci afin d'adapter le service aux besoins des habitants et permettre d'absorber la production d'emballages et papiers en hausse du fait de l'extension des consignes de tri de ces derniers.

Dans le cadre du projet de tarification éco-responsable, le nouveau marché de collecte (notifié en août 2020 mais pour lequel les prestations ne débiteront qu'en avril 2021) prévoit de collecter une partie de l'habitat pavillonnaire des huit communes pilotes 1 fois par semaine pour les ordures ménagères résiduelles.

## EMBALLAGES ET PAPIERS

Les emballages et papiers sont ramassés en moyenne 1 fois par semaine sur le territoire. Seule la commune de Versailles, depuis juillet 2020, et un secteur du Chesnay bénéficient de 2 collectes par semaine suite au passage en extension des consignes de tri des emballages plastiques.

## DÉCHETS VÉGÉTAUX

Afin d'adapter le ramassage des végétaux aux périodes de production de déchets (chute de plus en plus tardive des feuilles, ramassage des sapins en janvier et besoin d'une reprise plus précoce des interventions hebdomadaires), les déchets végétaux sont collectés de façon hebdomadaire de la semaine 11 à la semaine 50. Le service est ensuite interrompu. Toutefois une collecte spéciale

(notamment pour les sapins) est organisée en hiver semaine 2. Il n'y a pas de collecte en février, le 1<sup>er</sup> mai, ni la semaine du 15 août (semaine 33) en raison de la faible production constatée à ces périodes.

A noter, sur certaines résidences, la collecte des déchets végétaux des particuliers se fait par grutage (nombre de collecte variable selon le type de résidences).

## VERRE

Dans un souci d'optimisation, la collecte du verre est essentiellement réalisée en bornes. Seule la commune de Vélizy-Villacoublay est encore collectée en porte-à-porte.

## ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés sur la quasi-totalité des communes une fois par mois en systématique. A l'exception des communes du Chesnay et du secteur collectif de Vélizy-Villacoublay (2 fois par mois) et Versailles (1 fois par semaine). A noter qu'une collecte sur rendez-vous a été maintenue sur la commune du Chesnay pour les encombrants de l'habitat individuel. Les modalités de collecte des encombrants en vigueur en 2020 sur les communes de Vélizy-Villacoublay et du Chesnay changera en avril 2021 avec l'entrée en vigueur du nouveau marché de collecte : les collectifs de Vélizy-Villacoublay passeront à une collecte par mois, et la collecte sur rendez-vous du Chesnay sera remplacée par une collecte systématique deux fois par mois.

## PARTICULARITÉS DE COLLECTE

A noter que, sur certaines résidences de Versailles Grand Parc, des collectes spécifiques existent (cf annexe 4).



## LA FRÉQUENCE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE DES DÉCHETS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les fréquences de collecte en porte-à-porte sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ces fréquences sont susceptibles d'évolution dans le cadre de la politique de Versailles Grand Parc d'optimisation et d'homogénéisation des services, et changeront pour certaines en avril 2021 avec le démarrage des prestations du nouveau marché de collecte.

	SECTORISATION	ORDURES MÉNAGÈRES	EMBALLAGES ET PAPIERS	DÉCHETS VÉGÉTAUX	VERRE	ENCOMBRANTS
BAILLY	Pavillon	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
	Collectif	C3	C1	-	-	1 fois / mois
BIÈVRES	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
BOIS D'ARCY	2 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
BOUGIVAL	2 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
BUC	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
CHÂTEAUFORT	Commune	C1	C1	C1	-	1 fois / mois
FONTENAY-LE-FLEURY	2 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
JOUY-EN-JOSAS	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
LA CELLE ST-CLOUD	7 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
	Zone violette	C4	C1	C1	-	2 fois / mois
LE CHESNAY COMMUNE HISTORIQUE	Zone rose	C2	C1	C1	Résidence Parly 2	2 fois / mois
	Zone orange	C2	C1	C1		2 fois / mois
	Zone bleue	C3	C2	C1		2 fois / mois
LES LOGES-EN-JOSAS	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
NOISY-LE-ROI	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
RENNEMOULIN	Commune	C1	C1	C1	-	1 fois / mois
ROCQUENCOURT COMMUNE HISTORIQUE	Commune	C3	C1	C1	Résidence Parly 2	1 fois / mois
ST-CYR-L'ÉCOLE	2 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
TOUSSUS-LE-NOBLE	Commune	C2	C1	C1	-	1 fois / mois
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	2 secteurs	C2	C1	C1	2 fois / mois	Collectif : 2 fois / mois Pavillons : 1 fois / mois
VERSAILLES	10 secteurs	C3	C2	C1	-	C4
VIROFLAY	2 secteurs	C2	C1	C1	-	1 fois / mois

Cx = x collectes par semaine

# MON SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS À LA LOUPE !

Un habitant de Versailles Grand Parc produit 358 kg/an de déchets.

Savez-vous ce qu'ils deviennent une fois collectés et comment est financé le cycle de vie de nos déchets ?

## DESSERTE POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

	HABITANTS CONCERNÉS PAR LA COLLECTE DES BORNES DE COLLECTE (COMPACTEUR ET GRUTAGE COMPRIS)					HABITANTS CONCERNÉS PAR LA COLLECTE EN PAP				
	EMBAL. PAPIERS	DV	OM	VE	OE	EMBAL. PAPIERS	DV	OM	VE	OE
BAILLY	0	0	0	3 721		3 721	3 721	3 721	0	3 721
BIÈVRES	488	0	613	4 639		4 151	4 639	4 026	0	4 639
BOIS D'ARCY	2 250	0	2 250	15 142		12 892	15 142	12 892	0	15 142
BOUGIVAL	0	0	0	8 699	759	8 699	8 699	8 699	0	7 940
BUC	300	0	300	5 821		5 521	5 821	5 521	0	5 821
CHÂTEAUFORT	250	0	125	1 394		1 144	1 394	1 269	0	1 394
FONTENAY-LE-FLEURY	6 933	0	6 933	13 503	2 500	6 570	13 503	6 570	0	11 003
JOUY-EN-JOSAS	0	0	1 500	8 191		8 191	8 191	6 691	0	8 191
LA CELLE ST-CLOUD	0	5 675	4 500	20 966	4 500	20 966	15 291	16 466	0	16 466
LE CHESNAY-ROCOUENCOURT	810	0	810	13 314		30 354	31 164	30 354	17 850	31 164
LES LOGES-EN-JOSAS	18	0	0	1 564		1 546	1 564	1 564	0	1 564
NOISY-LE-ROI	810	550	810	7 550	525	6 740	7 000	6 740	0	7 025
RENNEMOULIN	0	0	0	107		107	107	107	0	107
ST-CYR-L'ÉCOLE	5 236	0	5 236	18 795		13 559	18 795	13 559	0	18 795
TOUSSUS-LE-NOBLE	125	1 170	125	1 170		1 045	1 185	1 045	0	1 170
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	0	0	0	185		22 036	22 036	22 036	21 851	22 036
VERSAILLES	11 654	0	6 529	85 862		74 208	85 862	79 333	0	85 862
VIROFLAY	220	0	220	16 129		15 909	16 129	15 909	0	16 129
<b>TOTAL AGGLO</b>	<b>29 094</b>	<b>7 395</b>	<b>29 951</b>	<b>226 752</b>	<b>8 284</b>	<b>237 359</b>	<b>260 243</b>	<b>236 502</b>	<b>39 701</b>	<b>258 169</b>
<b>% POPULATION DESSERVIE</b>	<b>11%</b>	<b>3%</b>	<b>11%</b>	<b>85%</b>	<b>3%</b>	<b>89%</b>	<b>98%</b>	<b>89%</b>	<b>15%</b>	<b>97%</b>

### POUR ALLER PLUS LOIN

#### Renouvellement du marché de collecte et traitement des déchets

Versailles Grand Parc a notifié fin août 2020 son nouveau marché de collecte et traitement des déchets, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021, avec de nouveaux plannings de collecte à compter du 5 avril 2021. Dans ce cadre, les prestataires

proposent une flotte de bennes neuves et circulant, dans leur grande majorité, au Gaz Naturel Véhicule (GNV), soit un mode de carburant plus propre et plus en phase avec la politique environnementale poursuivie par l'Agglo. Ce nouveau marché de collecte proposera en outre des camions modernisés permettant la mise en œuvre effective du projet de tarification éco-responsable sur les 8 communes pilotes.

## 1 Je trie mes déchets

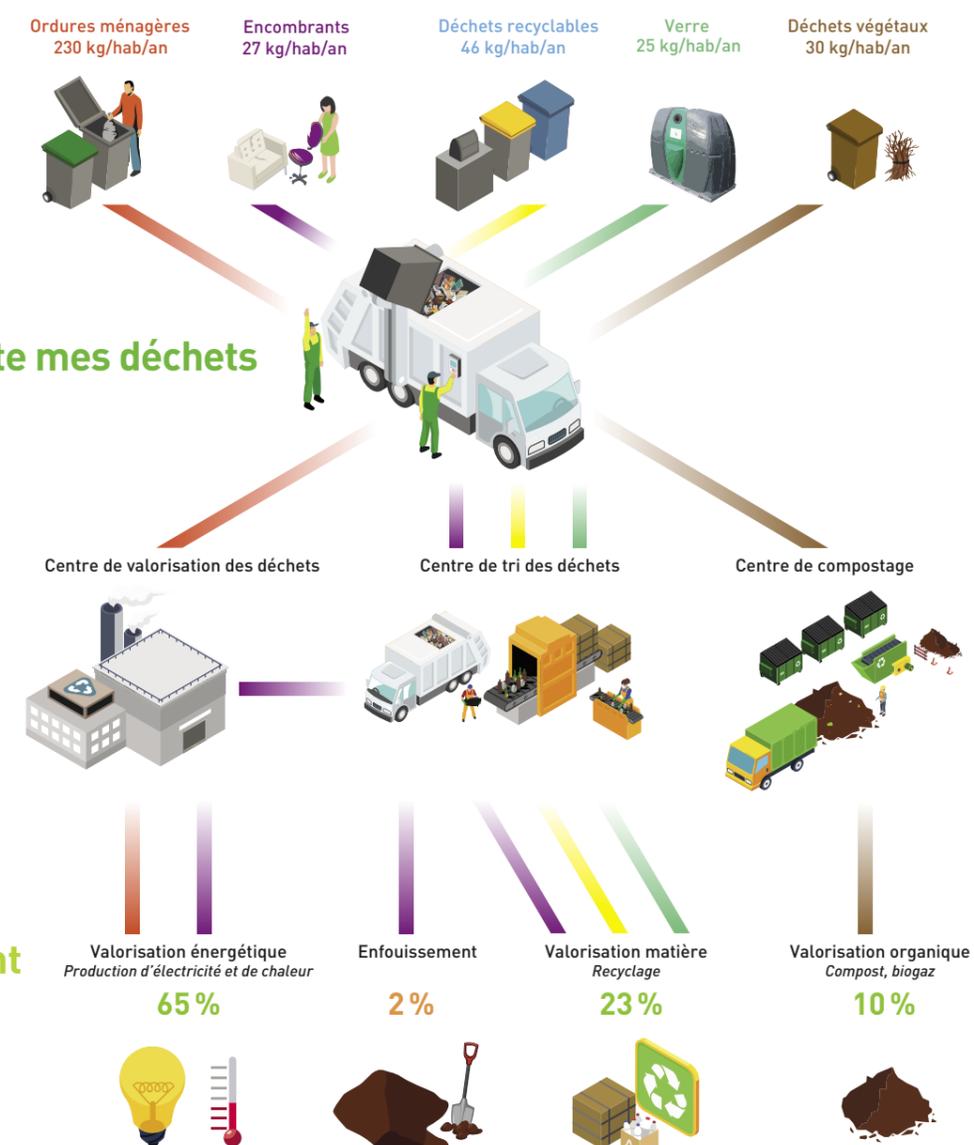
## 2 L'Agglo collecte mes déchets

## 3 Mes déchets sont traités

## 4 Que deviennent mes déchets ?

### Que finance ma taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

- mes bacs, mon composteur...
- la collecte et le transport des déchets
- le traitement dans les filières appropriées
- l'installation de points d'apport volontaire
- le réseau de déchèteries
- la gestion des dépôts sauvages



# VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

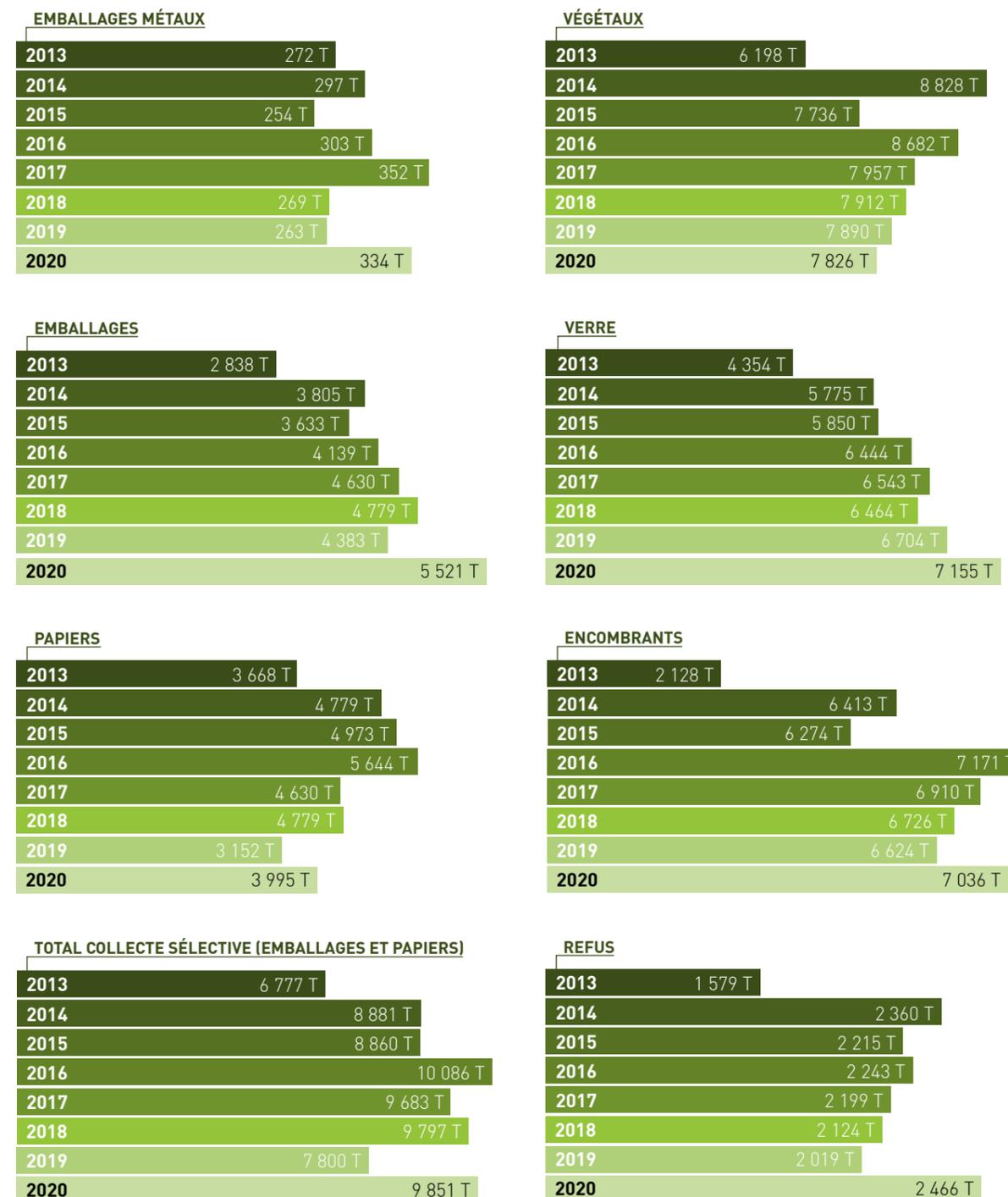
Les ordures ménagères issues de notre territoire sont envoyées sur 3 installations et font l'objet d'une valorisation énergétique.

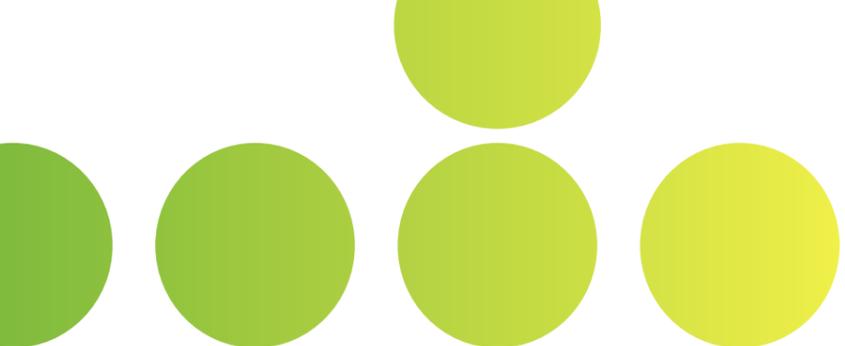
	SITRU CARRIERES-SUR-SEINE (78)	SYCTOM ISSY-LES-MOULINEAUX (92)	SIDOMPE THIVERVAL-GRIGNON (78)
<b>INSTALLATION</b>	UVE du SITRU Carrieres-sur-Seine (78)	UVE du SYCTOM (ISSEANE) Issy-Les-Moulineaux (92)	UVE du SIDOMPE Thiverval-Grignon (78)
<b>CAPACITÉ</b>	123 000 T/an	510 000 T/an	243 000 T/an
<b>TONNAGE TOTAL</b>	Tonnages incinéré = 108 000 T Tonnages réceptionnés usine = 111 200 T	Tonnages incinéré = 442 400 T	Tonnages incinérés = 187 373 T
<b>RÉPARTITION DES TONNAGES</b>	Tonnages SITRU < 90 000 T dont tonnages Versailles Grand Parc = 7 000 T  + tonnages tiers (Apports Syctom + Apports privés gérés par le délégataire)	Tonnages SYCTOM = 432 300 T Versailles Grand Parc = 26 200 T	Tonnages SIDOMPE = 116 611 T Versailles Grand Parc = 23 842 T y compris refus de tri  + tonnages tiers
<b>VALORISATION ÉNERGÉTIQUE</b>	Électricité + Chaleur Turbo-alternateur de 2,9 MW Réseau de chaleur : 4 330 équivalents logements	Électricité + Chaleur Turbo-alternateur de 52 MW Réseau de chaleur = 88 000 équivalents logements	- Électricité : Production électricité : 79 Gwh - Chaleur : Production: 107 GWh - Electricité vendue à EDF : 85 GWh, - Electricité auto-consommée : 18 GWh - Réseau de chaleur : 5 500 équivalents logements soit 50 GWh vendus et chaleur valorisée en interne à l'UVE 64 GWh
<b>PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (&lt;60% = FILIÈRE D'ÉLIMINATION)</b>	35,7 % hors autoconsommation de vapeur	84% % (performance énergétique R1 au sens du code des douanes)	94,6 % Rendement Énergétique = 98,5 %
<b>SOUS-PRODUITS</b>	Mâchefers : 18,2 % REFIOM : 3,1 % Sous-produits valorisés : 85 %	Mâchefers : 16,1 % (par rapport à Tincinéré) REFIOM : 2,3 % (par rapport à Tincinéré)  PSR valorisés (sur usine RESOLEST) : 89 % (par rapport à Tpsr évacués)	Mâchefers : 16,8 % du tonnage incinéré REFIOM : 3,72 % du tonnage incinéré Sous-produits valorisés : 96,28 % (représentant 100% des mâchefers en technique routière)
<b>REJET ET TRAITEMENT DES FUMÉES</b>	Voie sèche Valeur limite d'émissions NOx : 80 mg/Nm <sup>3</sup>	Voie Sèche Réacteur catalytique «DeNOx» Campagne de biosurveillance Valeur limite d'émissions Nox : 70 mg/Nm <sup>3</sup>	Voie sèche Valeur limite d'émissions NOx : < 80 mg/Nm <sup>3</sup> appliqué à 100% du tonnage à compter du 01/06/2019
<b>CERTIFICATION</b>	ISO 14001	ISO 14 001 - ISO 50 001 ISO 9001 - ISO 45001	ISO 50001 (depuis le 01/01/2019), OHSAS 18001
<b>AUTRES</b>		Transport par voie d'eau des mâchefers	Travaux d'optimisation énergétique terminés le 27/12/2020

# TRI ET VALORISATION

## ÉVOLUTION DU TONNAGE DE MATIÈRE VALORISÉE

Pour la 1<sup>ère</sup> année depuis 2016, le tonnage des matières recyclées est en hausse en 2020. Si les flux emballages métaux, papiers et végétaux semblent se maintenir, ce n'est pas le cas des emballages et du verre qui ont augmenté.





En 2020, 2 centres de tri ont accueilli la collecte sélective issue des déchets ménagers de Versailles Grand Parc :

**LE CENTRE DE TRI DE THIVERVAL-GRIGNON (GÉRÉ PAR LE SIDOMPE)**

4 714,31 tonnes d’emballages et papiers issus de l’Agglo réceptionnés en 2020 avec un taux moyen de refus (erreurs de tri) de 21,12%. A noter que la moyenne du SIDOMPE en 2020 était de 15,3%.

**LE CENTRE DE TRI DE NANTERRE (GÉRÉ PAR LE SYCTOM)**

6 871,92 tonnes d’emballages et papiers issus du Chesnay commune historique, Vélizy-Villacoublay et Versailles réceptionnés en 2020 avec un taux moyen de refus de 21,02%. A noter que la moyenne du SYCTOM était de 26,80 % en 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les emballages et papiers issus des communes du SITRU sont acheminés au centre de tri de Nanterre (convention SITRU/SYCTOM).

Ainsi 1 314,43 tonnes d’emballages et papiers issus des communes du SITRU ont été réceptionnés en 2020 avec un taux moyen de refus de 14,44 %. A noter que la moyenne du SITRU en 2019 était de 27,8 %.

**ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS**

MOYENNE VERSAILLES GRAND PARC	
2010	22,28%
2011	19,35% (Intégration des communes de Noisy-le-Roi, Bailly et Renne-moulin)
2012	19,66%
2013	19,32% (Intégration de la commune de Châteaufort)
2014	20,18% (Intégration des communes du Chesnay, Bougival et La Celle Saint-Cloud)
2015	19,87%
2016	18,54% (Intégration de la commune de Vélizy-Villacoublay)
2017	19,05%
2018	18,64%
2019	20,06% (fusion le Chesnay et Rocquencourt)
2020	20,40%



**TAUX DE REFUS EN 2020**

	TAUX DE REFFUS
BAILLY	22,22%
BIÈVRES	23,87%
BOIS D'ARCY	19,96%
BOUGIVAL	15,22%
BUC	19,61%
CHÂTEAUFORT	18,63%
FONTENAY-LE-FLEURY	22,35%
JOUY-EN-JOSAS	20,29%
LA CELLE SAINT-CLOUD	13,65%
LE CHESNAY COMMUNE HISTORIQUE	22,10%
LES LOGES-EN-JOSAS	16,69%
NOISY-LE-ROI	19,23%
RENNEMOULIN	28,86%
ROCQUENCOURT COMMUNE HISTORIQUE	25,21%
ST-CYR-L'ÉCOLE	23,99%
TOUSSUS-LE-NOBLE	15,83%
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	24,23%
VERSAILLES	16,73%
VIROFLAY	18,91%
MOYENNE VERSAILLES GRAND PARC	20,40%

**CAMPAGNE DE SUIVIS QUALITÉ TRI**

La direction gestion des déchets de Versailles Grand Parc mène depuis de nombreuses années des suivis qualité tri (c’est-à-dire des contrôles réguliers des bacs emballages et papiers) et tente par ce biais de sensibiliser les usagers aux consignes de tri en vigueur sur le territoire (en apposant des scotchs « erreur de tri » sur les bacs comportant des déchets non-conformes).

En 2020, il n’a malheureusement pas été possible, pour des raisons sanitaires, de réaliser ce type de suivis.

**CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN PORTE-À-PORTE**

Les conditions sanitaires liées à la COVID 19 n’ont pas permis de mener une campagne de sensibilisation en porte-à-porte en 2020. La question sera reposée en 2021 en fonction de l’évolution de la situation.



# DÉCHÈTERIES ET POINTS DE COLLECTE

Versailles Grand Parc propose un service de déchèteries et de points de collecte pour les déchets non ramassés en porte-à-porte et permet ainsi une meilleure valorisation des encombrants (bois, ferraille, carton...).

Ces services sont composés en 2020 de :

- Six déchèteries (dont cinq intercommunales) desservant les communes du territoire (cf. tableau ci-dessous)
- Points de collecte réguliers pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les déchets toxiques (DDS). Ces solutions transitoires, accessibles à tous les habitants de Versailles Grand Parc, permettent d'offrir une alternative de proximité pour des déchets non collectés en porte-à-porte (cf annexes 5 et 6).

La fréquentation de ces points de collecte est très variable : entre 363 et 1 200 personnes/an selon les permanences.

A noter qu'avant 2020, les habitants de Buc, des Loges-en-Josas, de Toussus-le-Noble et de Vélizy-Villacoublay avaient la possibilité de déposer des déchets gravats et tout venant au centre de transfert de Nicollin situé à Buc. Cette prestation a été arrêtée en mars 2020 suite à l'ouverture de la nouvelle déchèterie intercommunale sur la commune de Buc.

## DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE EN 2020

ADRESSE	COMMUNES DESSERVIES	EXPLOITANT	MODALITÉS D'ACCÈS
<b>BOIS D'ARCY</b> rue Abel Gance, Zac de la Croix Bonnet Bois d'Arcy	Ensemble des communes du territoire	Versailles Grand Parc	20 passages/an sans limite de volume Sur présentation d'une carte d'accès
<b>BUC</b> 83 Rue Clément Ader Buc	Ensemble des communes du territoire	Versailles Grand Parc	20 passages / an sans limite de volume Sur présentation d'une carte d'accès
<b>ÉCOPOINT DE BIÈVRES</b> 27 route de Jouy Bièvres	Bièvres Jouy-en-Josas	Versailles Grand Parc	2m <sup>3</sup> /semaine sur présentation d'une pièce d'identité ou justificatif de domicile
<b>LE CHESNAY-ROCQUENCOURT</b> 37 rue Caruel de Saint Martin Le Chesnay-Rocquencourt	Le Chesnay- Rocquencourt Versailles	Versailles Grand Parc	20 passages/an sans limite de volume Sur présentation d'une carte d'accès
<b>MINI DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY</b> 23 avenue Robert Wagner Vélizy-Villacoublay	Vélizy-Villacoublay	Versailles Grand Parc	Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
<b>CARRIÈRES-SUR-SEINE</b> 1 rue de l'Union Carrières-sur-Seine	Bougival La Celle Saint-Cloud	SITRU	15 passages / an dans la limite de 3 tonnes Sur présentation d'une carte d'accès
<b>MAGNY-LES-HAMEAUX</b> Rue de la Planète Bleue Rond Point de Gomberville Magny-les-Hameaux	Châteaufort	Magny-les-Hameaux	2m <sup>3</sup> /jour sur présentation d'une carte d'accès

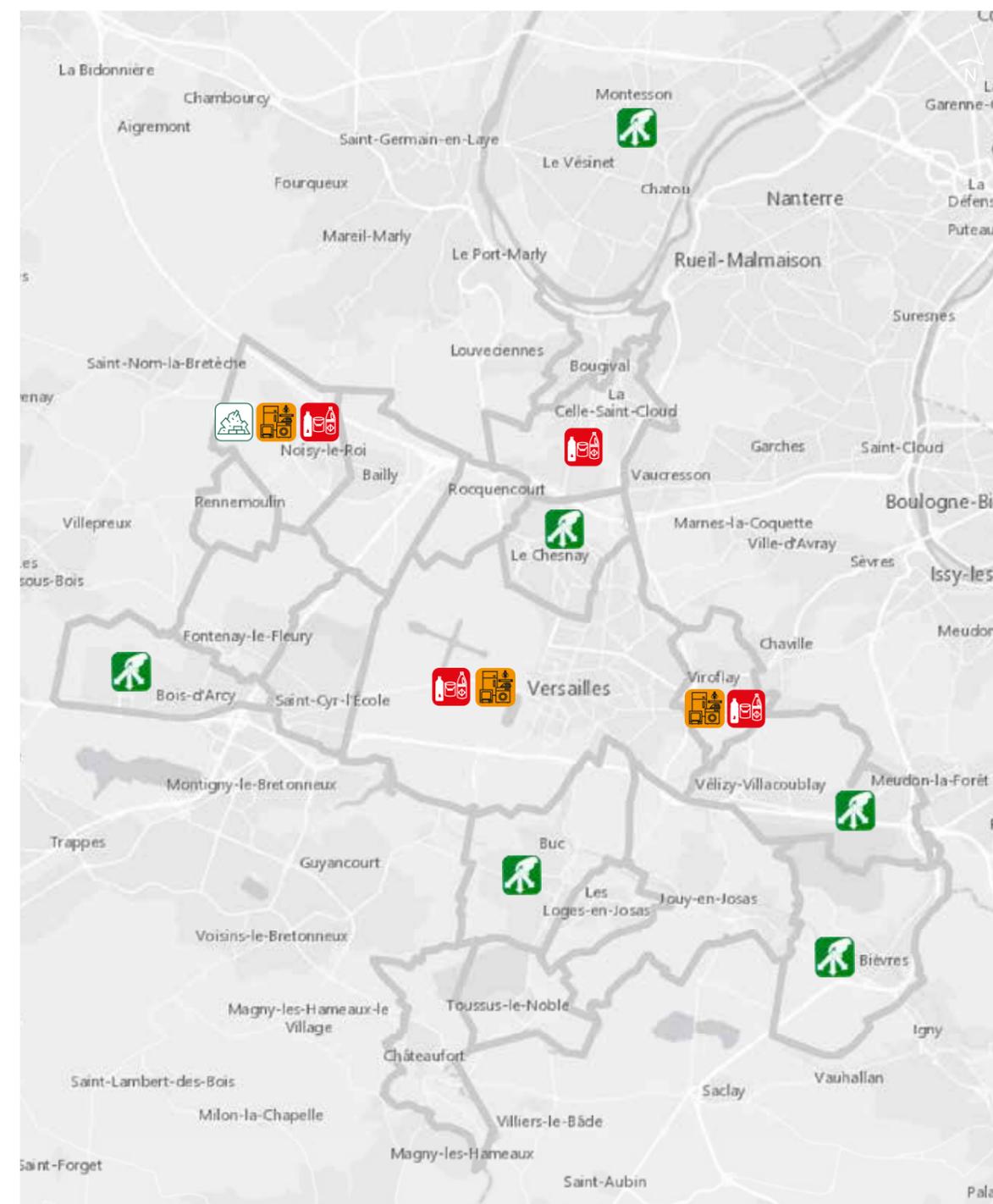
En 2020, l'ensemble de ces points de collecte, hors déchèteries fixes, a permis de collecter 52,37 tonnes de déchets toxiques (10 tonnes de moins qu'en 2019) et 28,6 tonnes de DEEE (20,6 tonnes de moins qu'en 2019). Cet effondrement des tonnages peut trouver son origine dans la crise sanitaire liée au COVID 19. En effet, les permanences déchets toxiques et DEEE ont toutes été annulées durant le 1<sup>er</sup> confinement (17 mars 2020 au 16 mai 2020) et les habitants ont été plus raisonnables quant à leurs sorties lors du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> confinement.

## LE RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES (CF. ANNEXE 7)

Une déchèterie est un équipement soumis à la réglementation des « installations classées » pour la protection de l'environnement. C'est un lieu de collecte en apport volontaire, clos et gardienné, où les usagers peuvent apporter les déchets en grandes quantités, encombrants ou de nature dangereuse. Cet équipement permet de développer au maximum les mécanismes du recyclage (tri) et de valorisation des déchets ménagers.

Elles complètent le dispositif de collecte et permettent de sensibiliser les habitants au tri de leurs déchets.

CARTE DU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES ET DES PERMANENCES DU TERRITOIRE AU 31 DÉCEMBRE 2020



### LÉGENDE

-  DEEE
-  DDS
-  Déchèteries
-  Déblais Gravats

## LES CHIFFRES CLÉS

Les déchèteries intercommunales sont très fréquentées par les usagers du territoire et enregistrent chaque année des apports plus importants. Les déchèteries de Buc et de Bois d'Arcy attirent également les professionnels des communes non adhérentes ne disposant pas d'accès en déchèterie. Afin de privilégier l'accès aux particuliers de l'Agglo, notamment le week-end, et de suivre au mieux les apports de chacun, un contrôle d'accès par carte est en place sur les déchèteries de Bois d'Arcy, de Buc et du Chesnay-Rocquencourt.

- Gratuit pour les particuliers, il est fixé à 20 passages par an sans limitation de volume. Une carte d'accès est éditée par foyer.
- Les apports des professionnels sont payants.
- 6 371 cartes ont été éditées donnant l'accès à la déchèterie de Bois d'Arcy, dont 2 967 permettant également l'accès à la déchèterie du Chesnay-Rocquencourt. Au total, 44 184 cartes ont été créées depuis 2012 avec une augmentation de 17% entre 2019 et 2020.

## PRINCIPAUX DÉCHETS ACCEPTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

	BOIS D'ARCY	BUC	ECOPOINT	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	VÉLIZY-VILLACOUBLAY
TOUT VENANT INCINÉRABLE	•	•	• (benne tout venant)	• (benne encombrants)	
TOUT VENANT NON INCINÉRABLE	•	•	• (benne tout venant)	• (benne encombrants)	
MÉTAUX	•	•	•	• (benne encombrants)	
DÉCHETS VÉGÉTAUX	•	•	•	•	
CARTON	•	•	•	•	
GRAVATS	•	•	•	•	
BOIS	•	•	•	• (benne encombrants)	
MOBILIER (BENNE SPÉCIFIQUE ECO MOBILIER)	•	•			
DÉCHETS TOXIQUES (PEINTURE, COLLE, VERNIS, ENGRAIS, PHYTOSANITAIRE, SOLVANT, AÉROSOL, ACIDE....)	•	•	•	• (samedi uniquement)	•
HUILE DE FRITURE	•	•	•	• (samedi uniquement)	•
HUILE DE VIDANGE	•	•			•
CAPSULES DE CAFÉ	•	•	•		
BOUEILLE DE GAZ, BOUEILLE D'OXYGÈNE, EXTINCTEUR	•	•			
BATTERIES, PILES	•	•	•	• (samedi uniquement)	•
PNEUS VÉHICULES LÉGERS	•	•			
FILTRE À HUILE	•	•	•	• (samedi uniquement)	•
CARTOUCHES D'ENCRE	•	•	•	•	•
RADIOGRAPHIES, MÉDICAMENTS	•	•	•		•
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	•	•	•	•	•
LAMPES, NÉONS, TUBES FLUORESCENTS	•	•	•		•
TEXTILES	•	•	•		
EMBALLAGES ET PAPIERS	•				
VERRE	•				
BOUCHONS	•	•	•		
MATÉRIEL MÉDICAL	•				
LOCAL RÉEMPLOI	•	•			

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>NOMBRE DE CARTES D'ACCÈS CRÉÉES DONNANT ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE BOIS D'ARCY ET BUC</b>	2 881	9 900	3 916	4 218	3 377	4 990	6 371
<b>TOTAL CARTE D'ACCÈS</b>	11 412	21 312	25 228	29 446	32 823	37 813	44 184
<b>% AUGMENTATION</b>	34%	87%	18%	17%	11%	15%	17%
<b>NOMBRE DE CARTE D'ACCÈS CRÉÉES DONNANT ACCÈS ÉGALEMENT À LA DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT</b>	1 015	7 364	1 785	2 082	1 559	2 446	2 967
<b>DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY (OUVERTURE DEPUIS AVRIL 2012)</b>							
<b>COMMUNES FRÉQUENTANT LE PLUS LA DÉCHÈTERIE</b>	87% Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles	83% Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles	79% Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'Ecole, Versailles	87% Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-Le-Roi, St-Cyr-L'Ecole, Versailles, Viroflay	85% Bois d'Arcy, Fontenay -Le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt, St-Cyr-L'Ecole, Versailles, Viroflay	85% Bois d'Arcy, Fontenay -Le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt, St-Cyr-L'Ecole, Versailles, Viroflay	85% Bois d'Arcy, Fontenay -Le-Fleury, Le Chesnay-Rocquencourt, St-Cyr-L'Ecole, Versailles, Viroflay
<b>NOMBRE DE VISITES</b>	26 641	24 872	30 592	33 538	39 274	44 476	39 295
<b>TONNAGES</b>	4 620	5 915	7 763	10 153	11 039	14 065	13 174
<b>ÉVOLUTION TONNAGE</b>	22%	28%	31%	31%	9%	27%	-6%
<b>DÉCHÈTERIE DE BUC (OUVERTURE LE 2 MARS 2020)</b>							
<b>COMMUNES FRÉQUENTANT LE PLUS LA DÉCHÈTERIE</b>							92 % Buc, Chateaufort, Les Loges En Josas, Toussus Le Noble, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay
<b>NOMBRE DE VISITES</b>							7 696
<b>TONNAGES</b>							1 704
<b>ÉVOLUTION TONNAGE</b>							-
<b>DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT</b>							
<b>NOMBRE DE VISITES</b>	11 133	7 635	10 057	12 363	6 451	7 330	10 077
<b>TONNAGES</b>	1 352	1 537	1 607	1 883	1 067	706	1 111
<b>ÉVOLUTION TONNAGE</b>	-	14%	5%	17%	-43%	-34%	57%
<b>ECOPOINT DE BIÈVRES</b>							
<b>NOMBRE DE VISITES BIÈVRES</b>	2 604	2 968	3 243	3 434	3 751	3 547	2 607
<b>NOMBRE DE VISITES JOUY-EN-JOSAS</b>	2 483	2 919	3 197	3 314	3 780	3 395	2 832
<b>NOMBRE DE VISITES TOTAL</b>	5 087	5 887	6 440	6 748	7 531	6 942	5 439
<b>PART DE LA POPULATION DE BIÈVRES</b>	51%	50%	50%	51%	50%	51%	48%
<b>PART DE LA POPULATION DE JOUY-EN-JOSAS</b>	49%	50%	50%	49%	50%	49%	52%
<b>TONNAGES</b>	1 100	967	1 127	1 032	1 041	1 024	980
<b>ÉVOLUTION TONNAGE</b>	30%	-12%	17%	-8%	1%	-2%	-4%

DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX							
NOMBRE DE VISITES PARTICULIERS CHÂTEAUFORT	2 238	2 377	2 536	1 989	2 228	2 249	Plus d'accès aux habitants de Châteaufort à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 suite à l'ouverture de Buc
DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRE-SUR-SEINE							
NOMBRE DE VISITES PARTICULIERS BOUGIVAL	1 173	908	808	810	882	880	763
NOMBRE DE VISITES PARTICULIERS LA CELLE SAINT-CLOUD	1 269	1 023	862	1 056	1 057	986	804
MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY							
NOMBRE DE VISITES	-	-	3 434	3 901	3 845	1 368 (juil.→déc.)	1794
TONNAGES	-	-	34	35	27	26	26

Sur la déchèterie intercommunale du Chesnay-Rocquencourt, les fréquentations augmentent et les tonnages également (+ 57% par rapport à 2019). Une légère baisse est observée concernant la fréquentation et les tonnages des autres déchèteries. Ceci est sûrement dû à la crise sanitaire.

Bien qu'ayant ouvert ses portes 15 jours avant de les refermer en raison du 1<sup>er</sup> confinement, la nouvelle déchèterie intercommunale de Buc enregistre presque 7 700 visites et 1 704 tonnes de déchets collectés.

La communication sur son existence sera renforcée en 2021 afin de soulager celle de Bois d'Arcy et qu'elle soit bien identifiée des usagers.

#### FRÉQUENTATION PAR TYPE D'USAGERS DE LA DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY ET DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	RÉPARTITION
DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY							
PARTICULIER	23 313	28 650	31 090	36 206	40 165	35 547	90%
PROFESSIONNEL	1 194	1 569	1 903	2 251	2 703	2 206	6%
ADMINISTRATION/ASSOCIATION	194	168	259	334	336	276	1%
COLLECTIVITÉ	171	205	286	483	1 272	1 266	3%
TOTAL	24 872	30 592	33 538	39 274	44 476	39 295	100%
DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT							
PARTICULIER	7 575	9 963	12 200	6 363	7 198	9 880	98%
PROFESSIONNEL *	58	89	130	60	0	0	0%
ADMINISTRATION/ASSOCIATION	2	5	31	17	0	55	1%
COLLECTIVITÉ	0	0	2	11	132	142	1%
TOTAL	7 635	10 057	12 366	6 451	7 330	10 077	100%
DÉCHÈTERIE DE BUC							
PARTICULIER						7 233	94%
PROFESSIONNEL *						238	3%
ADMINISTRATION/ASSOCIATION						32	0%
COLLECTIVITÉ						193	3%
TOTAL						7 696	100%

\* seuls les professionnels du Chesnay-Rocquencourt sont acceptés sur la déchèterie



#### LA DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

La fréquentation et les tonnages collectés sont en constante augmentation depuis son ouverture en avril 2012 mais une baisse est observée cette année en raison de la crise sanitaire :

- 39 295 visites ont été effectuées en 2020 soit une baisse de 11,6 % par rapport à 2019 ;
- 13 174 tonnes de déchets ont été collectées en 2020 soit une baisse de 6 % par rapport à 2019 ;
- Les particuliers représentent 90 % des fréquentations, et les professionnels près de 6% ;
- 15% de la population de Versailles Grand Parc fréquente la déchèterie de Bois d'Arcy. La commune la mieux représentée est Bois d'Arcy avec un nombre de passages représentant 68% de sa population. Suivent ensuite les communes de Renne-moulin, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr L'Ecole (respectivement 41 %, 33 % et 31 % de leur population). Cette prédominance s'explique par la proximité géographique.

#### LA DÉCHÈTERIE DE BUC

La déchèterie de Buc a ouvert ses portes le 2 mars 2020. La fréquentation et les tonnages collectés sont encourageants pour une première année d'existence mais ses capacités ne sont, pour le moment, pas exploitées à 100 % :

- 7 696 visites ont été effectuées en 2020
- 1 704 tonnes de déchets ont été collectées en 2020
- Les particuliers représentent 94 % des fréquentations et les professionnels près de 3%
- Seul 3% de la population de Versailles Grand Parc fréquente la déchèterie de Buc. La commune la mieux représentée est Châteaufort avec un nombre de passages représentant 66% de sa

population. Suivent ensuite les communes de Buc, Les Loges-en-Josas et Toussus-le-Noble (respectivement 34 %, 28 % et 38 % de leur population). Cette prédominance s'explique par la proximité géographique.

#### LA DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Les tonnages collectés sont en hausse, ce qui peut être en partie expliqué par l'ouverture de la déchèterie aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud. Cet équipement ne peut accueillir qu'un nombre réduit de catégories de déchets. Les DDS (déchets dangereux spécifiques : peintures, solvants...) ne sont donc collectés que le samedi.

- 10 077 visites ont été effectuées en 2020 soit une augmentation de 37,5 % par rapport à 2019 ;
- 1 111 tonnes de déchets ont été collectées en 2020 soit une hausse de 57 % par rapport à 2019 ;
- Les Chesnaysiens-Rocquencourtois représentent 84 % des fréquentations, les Versailles 10,7 % et les Cellois 4,3%.

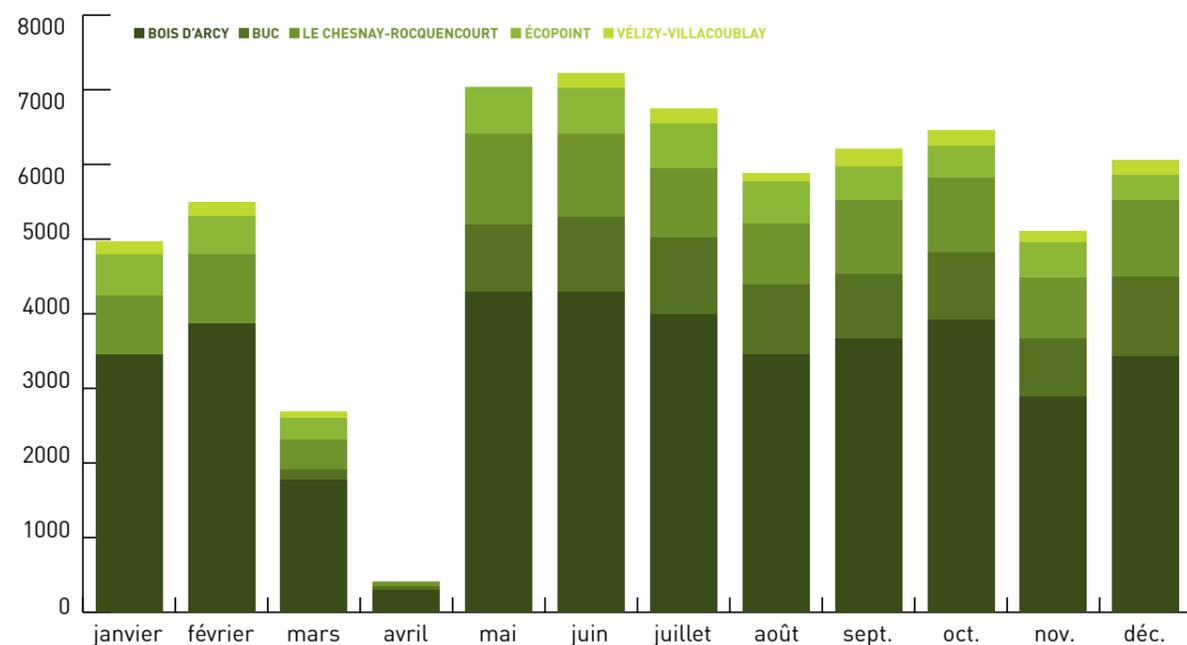
#### L'ÉCOPOINT DE BIÈVRES

Il y a eu 5 439 visites en 2020 soit 21,6 % de moins qu'en 2019 et 980 tonnes de déchets collectés soit 4 % de moins qu'en 2019. L'Écopoint est fréquenté à part égale par les habitants de Jouy-en-Josas ou de Bièvres.

#### LA MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accessible uniquement aux habitants de cette commune, 1 794 visites ont été relevées en 2020 et 26 tonnes de déchets ont été collectés comme en 2019. Seuls les déchets toxiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont acceptés ce qui explique le faible tonnage global collecté en comparaison des autres sites.

## ÉVOLUTION DES FRÉQUENTATIONS PAR MOIS ET PAR SITE



Les déchèteries sont beaucoup plus fréquentées du mois d'avril au mois d'octobre (variation saisonnière des déchets végétaux, vacances, déménagements...).

Néanmoins, cette année en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des installations durant le 1<sup>er</sup> confinement, la période forte a vraiment commencé au mois de mai.

## DÉPLOIEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES GRATUITES SUR LES DÉCHÈTERIES

En 2020, aucune nouvelle filière n'a pu être mise en place sur les déchèteries mais un travail est fait en 2021 pour installer une filière de récupération des livres, une filière de destruction puis recyclage des documents confidentiels et tester la collecte des batteries de micro-mobilité.

## LES ACTIONS MENÉES EN 2020

### TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES DÉCHÈTERIES

Des travaux ont été réalisés en 2020 :

- Installation d'une barrière de contrôle sur la déchèterie de Buc
- Installation de signalétique (benne et locaux) sur la déchèterie de Buc
- Rénovation du bardage extérieur du bungalow sur la déchèterie de Bois d'Arcy
- Mise en place du système de sécurité incendie sur la déchèterie de Bois d'Arcy



## TONNAGE COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE (2020)

	BOIS D'ARCY	COMPARAISON 2019/2020	LE CHESNAY-ROCCOUENCOURT	COMPARAISON 2019/2020	ÉCOPOINT BIÈVRES	COMPARAISON 2019/2020	VÉLIZY-VILLACOUBLAY	COMPARAISON 2019/2020	BUC
<b>MOBILIER</b>	664,36	-5%	-	-	-	-	-	-	82,68
<b>BOIS</b>	1096,18	-14%	-	-	171,96	-11%	-	-	200,24
<b>CARTONS</b>	128,62	-20%	16,98	23%	19,16	3%	-	-	56,00
<b>VÉGÉTAUX</b>	923,50	-9%	80,46	85%	43,28	-20%	-	-	109,08
<b>MÉTAUX</b>	327,80	-1%	-	-	56,62	16%	-	-	53,08
<b>GRAVATS</b>	4917,18	4%	361,38	99%	266,28	1%	-	-	498,44
<b>TOUT VENANT INCINÉRABLE</b>	409,46	-11%	-	-	-	-	-	-	121,26
<b>TOUT VENANT NON INCINÉRABLE</b>	4317,74	-13%	552,02	41%	359,86	-6%	-	-	481,90
<b>DDM TRIADIS</b>	56,81	-28%	32,07	41%	19,49	1%	8,54	-9%	16,04
<b>BATTERIES</b>	4,45	-51%	0,01	-96%	1,06	12%	0,00	-	2,31
<b>DDM ECODDS</b>	62,92	6%	-	-	-	-	-	-	14,99
<b>RADIOGRAPHIES ARGENTIQUES (RECETTE)</b>	0,22	-42%	-	-	-	-	0,05	-	0,09
<b>RADIOGRAPHIES NUMÉRIQUES</b>	0,34	21%	-	-	-	-	0,08	-43%	0,14
<b>CAPSULES DE CAFÉ</b>	2,42	86%	-	-	0,97	322%	-	-	0,31
<b>CARTOUCHES D'ENCRE</b>	0,80	-7%	-	-	0,18	-36%	-	-	0,13
<b>DEEE</b>	213,40	-15%	68,31	33%	35,08	-5%	16,20	8%	57,64
<b>TEXTILE</b>	19,16	-32%	-	-	4,85	-10%	-	-	4,31
<b>PILES ET ACCUMULATEURS</b>	2,05	-12%	-	-	0,65	0%	0,63	85%	0,46
<b>PNEUMATIQUES</b>	16,64	20%	-	-	-	-	-	-	2,74
<b>HUILE DE MOTEUR</b>	9,45	25%	-	-	-	-	0,63	-30%	1,80
<b>NÉONS</b>	0,81	40%	-	-	0,00	-100%	0,12	-33%	0,20
<b>LAMPES</b>	0,17	21%	-	-	0,15	15%	0,00	-100%	0,00
<b>TOTAL 2020</b>	<b>13174,48</b>	-	<b>1111,230</b>	-	<b>979,59</b>	-	<b>26,25</b>	-	<b>1703,84</b>
<b>TOTAL 2019</b>	<b>14065,08</b>	<b>-6%</b>	<b>705,750</b>	<b>57%</b>	<b>1024,40</b>	<b>-4%</b>	<b>26,09</b>	<b>1%</b>	-
<b>TOTAL 2018</b>	<b>11039,47</b>	<b>19%</b>	<b>1066,951</b>	<b>4%</b>	<b>1041,08</b>	<b>-6%</b>	<b>27,17</b>	<b>-3%</b>	-
<b>TOTAL 2017</b>	<b>10152,94</b>	<b>30%</b>	<b>1883,41</b>	<b>-41%</b>	<b>1031,98</b>	<b>-5%</b>	<b>34,78</b>	<b>-25%</b>	-
<b>TOTAL 2016</b>	<b>7763,44</b>	<b>70%</b>	<b>1606,77</b>	<b>-31%</b>	<b>1127,42</b>	<b>-13%</b>	<b>34,26</b>	<b>-23%</b>	-
<b>TOTAL 2015</b>	<b>5918,98</b>	<b>123%</b>	<b>1536,66</b>	<b>-28%</b>	<b>966,88</b>	<b>1%</b>	-	-	-
<b>TOTAL 2014</b>	<b>4620,43</b>	<b>185%</b>	<b>1352,04</b>	<b>-18%</b>	<b>1100,14</b>	<b>-11%</b>	-	-	-
<b>TOTAL 2013</b>	<b>3782,18</b>	<b>248%</b>	-	-	<b>846,73</b>	<b>16%</b>	-	-	-
<b>TOTAL 2012</b>	<b>1692,45</b>	<b>678%</b>	-	-	<b>873,12</b>	<b>12%</b>	-	-	-

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION AUTOUR DU DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

L'année 2020 aura été marquée par le lancement de la campagne de communication sur le projet de tarification éco-responsable. La crise sanitaire aura eu pour effet de décaler légèrement le projet par rapport à ce qui était prévu initialement.

Le mois de septembre 2020 aura donc permis à l'Agglo de lancer les différents supports explicatifs et pédagogiques autour du projet : communiqué de presse, dépliant, fiches profils, trois vidéos pédagogiques, etc.

Par ailleurs, la première réunion publique autour du projet a eu lieu à Fontenay-le-Fleury le 8 décembre 2020, et sera suivie d'autres communes pilotes. Pour rappel, le projet doit progresser en 2021 avec la conduite de la campagne d'adaptation des bacs, suivie d'une période à blanc précédant le début des comptages au réel.

Pour retrouver tous les supports pédagogiques et les explications détaillées autour du projet, rendez-vous sur le site [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr) !

## LES DASRI

Les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI) engendrent des problèmes d'hygiène et de sécurité lorsqu'ils sont jetés dans les bacs/sacs de collecte. Toutefois, en 2012, un nouvel éco-organisme DASTRI a vu le jour, permettant ainsi aux patients en auto-traitement (diabétiques, hémophiles) d'obtenir gratuitement en pharmacie, des contenants pour leurs déchets de soins perforants (piquants, coupants et tranchants). Une fois les contenants pleins, ils peuvent les apporter dans les pharmacies partenaires répertoriées sur la carte interactive de Versailles Grand Parc.

Ces déchets spécifiques sont ainsi traités en toute sécurité.

En 2020, 76 pharmacies sur le territoire adhéraient au dispositif de collecte DASTRI. Sur les 18 communes du territoire, 14 présentent au moins une pharmacie adhérente.

Le 10 juin 2016, Versailles Grand Parc a signé une convention avec DASTRI des particuliers pour permettre une collecte et élimination gratuite des DASRI issus de la mini-déchèterie de Vélizy-Villacoublay. En raison de la crise sanitaire, aucune collecte n'a eu lieu en 2020.

## PHARMACIES ADHÉRENTES À DASTRI ET POIDS COLLECTÉ PAR COMMUNE

	2017		2018		2019		2020	
	NOMBRE	POIDS (KG)	NOMBRE	POIDS (KG)	NOMBRE	POIDS (KG)	NOMBRE	POIDS (KG)
BAILLY	1	29,17	1	44,10	1	42,15	1	52,58
BIÈVRES	1	102,28	0 (fermeture en cours d'année)	95,41	1	141,16	1	115,65
BOIS D'ARCY	4	389,33	3	395,71	4	401,25	4	418,74
BOUGIVAL	1	52,05	1	64,51	1	79,22	1	82,27
BUC	2	130,87	2	195,79	2	187,53	2	0,00
FONTENAY-LE-FLEURY	4	316,18	4	239,11	4	263,88	4	277,11
JOUY-EN-JOSAS	3	140,37	3	190,94	3	168,41	3	133,13
LA CELLE ST-CLOUD	4	286,59	4	391,32	5	83,72	5	381,54
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	6	363,6	7	148,49	10	250,92	11	1 486,98
NOISY-LE-ROI	2	138,47	2	137,17	2	76,39	2	177,10
ST-CYR-L'ÉCOLE	5	382,64	5	366,52	5	140,66	5	381,44
VÉLIZY-VILLACOUBLAY (dont mini-déchèterie)	6	368,34	6	628,52	6	189,17	7	23,48
VERSAILLES	24	1 294	24	1 503,60	26	1 586,64	26	1 895,06
VIROFLAY	4	312,69	4	405,37	4	351,41	4	332,10
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>4 306,58</b>	<b>66</b>	<b>4 806,55</b>	<b>74</b>	<b>3 962,50</b>	<b>76</b>	<b>5 757,18</b>
<b>RATIO G/HABITANT</b>		<b>16,35</b>		<b>16,35</b>		<b>14,98</b>		<b>21,60</b>

5,7 tonnes de DASRI ont été collectés en 2020 via la filière DASTRI soit 21,60 g/habitant. Ce ratio est plus fort qu'en 2019 (14,98 g/habitant) et est performant en comparaison du ratio national de 2014 qui est de 7g/habitant et à celui de l'Île-de-France qui est de 3g/habitant.



## LES DÉPÔTS SAUVAGES : UN FLÉAU CONTRE LEQUEL VERSAILLES GRAND PARC ET LES COMMUNES LUTTENT AU QUOTIDIEN

Les dépôts sauvages, ce sont les déchets déposés en dehors des lieux et/ou des jours de collecte. En plus d'être illégal, un dépôt sauvage peut avoir de nombreuses conséquences dommageables : dégradation du paysage, pollution des sols et des eaux, dangers sanitaires, nuisances olfactives, etc.

La hausse de ces dépôts a conduit Versailles Grand Parc et les services techniques des communes à se mobiliser pour éradiquer cette pratique.

Dans cette optique l'Agglo soutient les communes en fournissant des panneaux (informant par exemple de l'interdiction des dépôts sauvages) en procédant à un nettoyage collectif, en aidant à la réhabilitation des sites touchés ou encore en surveillant les sites à risques.

Le nombre total de dépôts sauvages collectés par l'Agglo a augmenté en 2020 après des diminutions successives en 2018 et 2019 mais le coût global de leur prise en charge est moindre (tonnage plus faible et type de déchets collectés).

En 2020, un seul dépôt sauvage d'amiante a été retiré (sur Renemoulin). Ce dépôt représente près de 15% du coût total de 2020 (3 850 €).

Le territoire de Versailles Grand Parc possède un certain nombre de sites particulièrement touchés par les dépôts sauvages. L'Agglo travaille en lien avec les communes sur la résolution de ces points noirs.

A noter que les services techniques des communes ont en charge la collecte des dépôts sauvages inférieurs à 2m<sup>3</sup>. Ainsi, en plus d'avoir accès aux déchèteries, Versailles Grand Parc leur met à disposition des moyens pour permettre l'élimination de ces dépôts (benne et contenants spécifiques dans les centres techniques municipaux, apport direct sur les sites de traitement/regroupement, contenant spécifiques...).

En novembre 2020, une réunion de concertation entre toutes les communes de l'Agglo a été organisée afin d'envisager une démarche uniforme pour lutter contre les dépôts sauvages. Après une première étape d'échanges de bonnes pratiques, de retours d'expériences et de diagnostic des comportements, un plan d'actions commun va pouvoir être élaboré. Celui-ci s'appuie sur trois leviers : la communication, la vidéosurveillance et la verbalisation.

	NOMBRE DE DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR L'AGGLO	POIDS TOTAL DES DÉPÔTS SAUVAGES (KG)	COÛT TOTAL (TRAITEMENT ET ENLÈVEMENT) DES DÉPÔTS SAUVAGES (€ TTC)
2014	71	194 180	36 635,25
2015	59	155 820	31 919,61
2016	58	148 920	26 439,08
2017	92	125 100	26 316,36
2018	85	129 902	43,957,87
2019	63	136 320	31 304,95
2020	86	77 000	26 409,41

## ÉVOLUTION DES TONNAGES DE DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DDM	11,16	10,24	8,37	6,14	19,07	11,99	12,18	15,38	14,01
TOUT VENANT	1 966,66	1 900,34	2 128,28	2 081,30	2 616,06	2 371,03	2 515,99	2 321,88	2 130,95
ADP BOIS	0	0	0	0	0	12,72	32,06	22,00	55,48
DEEE	0	0	0	0	8,72	8,16	1,35	11,74	11,13
PNEUS	6,19	8,49	2,56	0	0	0	0	0,00	0,33
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 984</b>	<b>1 919</b>	<b>2 139</b>	<b>2 087</b>	<b>2 644</b>	<b>2 404</b>	<b>2 562</b>	<b>2 371</b>	<b>2 212</b>

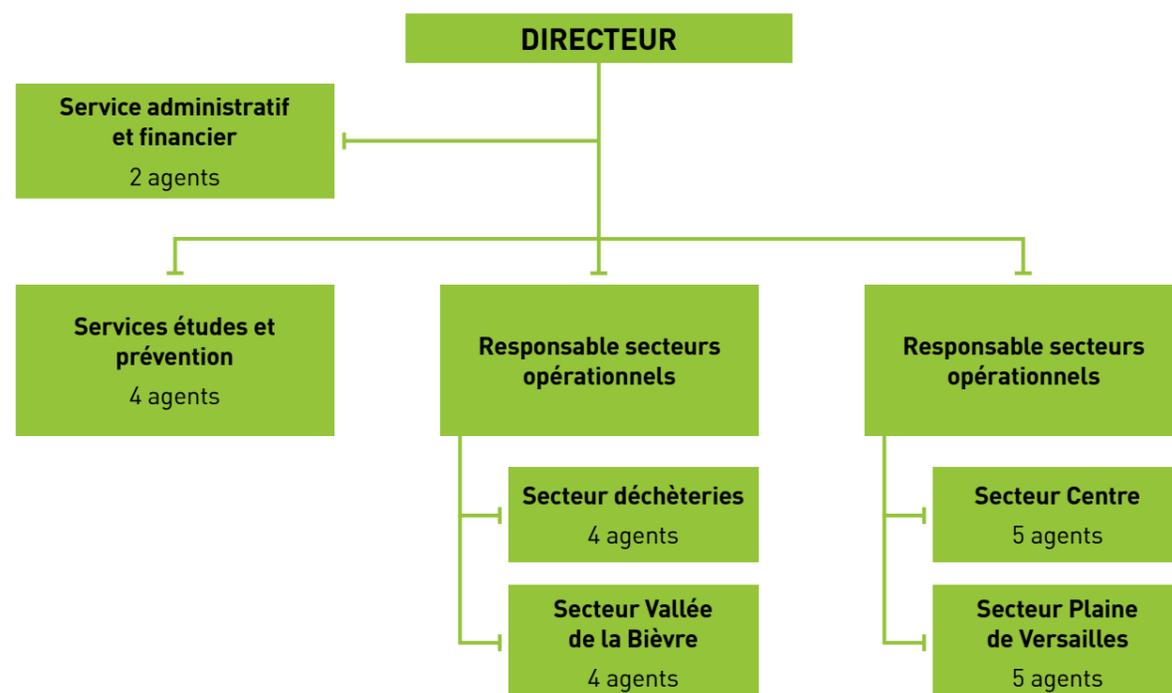
## ÉVOLUTION DES TONNAGES AUTRES QUE DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
VÉGÉTAUX	1 355,74	1 497,93	1 895,13	2 442,11	2 564,99	2 226,79	2 546,85	2 496,39	2 524,88
DÉCHETS BALAYAGE	0,00	0,00	534,75	494,36	136,54	94,22	367,18	224,62	277,84
PILES	0,00	0,00	0,32	0,23	0,24	0,65	0,00	29,50	0,00
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 356</b>	<b>1 498</b>	<b>2 430</b>	<b>2 937</b>	<b>2 702</b>	<b>2 322</b>	<b>2 914</b>	<b>2 751</b>	<b>2 803</b>

# ORGANISATION INTERNE

Une réorganisation de la Direction de l'Environnement de Versailles Grand Parc, aujourd'hui Direction des déchets, a été opérée en juillet 2020. Ce remaniement est le reflet d'une activité qui s'intensifie et se spécialise en fonction des communes et des secteurs géographiques, notamment au regard de la mise en place de la tarification éco-responsable.

## ORGANIGRAMME AU 31/12/2020



## RÉPARTITION DES AGENTS PAR CADRE D'EMPLOIS AU 31/12/2020

CATÉGORIE	CADRE D'EMPLOI	POURVUS	ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
A	Ingénieurs territoriaux	2	3,5
	Attaché territorial	2	1,8
B	Techniciens territoriaux	3	1,3
	Agents de maîtrise	6	4,43
C	Agents administratifs	3	3,4
	Agents techniques	7	7,46
Stagiaire en alternance		2	0,75
TOTAL (HORS STAGIAIRE)		26	21,86
TOTAL		24	21,11

# VERSAILLES GRAND PARC AU CONTACT DES HABITANTS

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS

Outre la communication sur la prévention, la relation avec les habitants de l'Agglo est primordiale tant pour le suivi de la prestation (commande de bacs, signalement des incidents, oublis de collecte...), que pour l'orientation des habitants (geste de tri, jours et modalités de collecte) et l'amélioration des quantités et la qualité des matières recyclées.

Ce contact est maintenu en permanence via le numéro vert, la boîte mail environnement, ainsi que par le biais des services communaux.

Incidence du confinement : alors que les demandes de bacs ont fortement diminué à partir du 14 mars 2020 jusqu'à aujourd'hui par rapport à l'année 2019 (environ -60% pendant le confinement et -40% après), les appels reçus via le numéro vert ont été très importants avec en moyenne 147 appels par jour pendant le confinement et 141 appels par jour entre le 11 mai 2020 et le 19 juin 2020.

Le nouveau site internet de l'Agglo a été mis en ligne en 2020 avec un portail remodelé. Le site web, ainsi que les autres réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn ont été de précieux outils dans le cadre de la crise sanitaire.

A noter que sur le site [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr), la rubrique gestion des déchets représente :

- 25,45% de la fréquentation en 2020. Ce chiffre est en baisse de par la fusion en 2020 de 3 sites en 1 (communauté d'agglomération, Conservatoire à Rayonnement Régional et Développement économique) ;
- La page Jour de collecte est la plus consultée (près de 26% des consultations de la rubrique déchets) suivie de celle sur les demandes de cartes de déchèteries pour particuliers (8,7%), des déchèteries intercommunales pour les particuliers (6,1%) et enfin celle du tri sélectif (4,9%) ;
- 104 posts Déchets ont été diffusés sur Facebook (et sur Twitter pour la plupart).

## LA COMMUNICATION EN CHIFFRES

- 1 631 demandes par mail et 31 courriers d'habitants traités ;
- 11 boîtages ciblés (rues ou quartiers) pour rappel des consignes de tri ou de changement de mode de collecte ;

- 153 000 guides du tri édités en 2020 ;
- Participation à 4 événements (manifestations au sein des communes) ;
- Aucune visite de centre de tri n'a pu être réalisée en 2020.

## SUIVI DE LA PRESTATION

- 4 050 ordres de services ont été adressés à l'ancien prestataire de gestion du parc de bacs (Contenur) entre le 1<sup>er</sup> janvier et 31 novembre 2020, principalement pour des prestations d'échange (2 344) et de livraison (1 215) de bacs ;
- 6 049 bacs neufs et 197 bacs d'occasion ont été mis en place sur le territoire en 2018 ;
- 184 bacs ont été prêtés dans le cadre de 22 manifestations (forte chute des demandes par rapport à 2019 soit moins 84 % qui s'explique par la crise sanitaire qui interdisait la tenue de tout événement public) avec seulement 33 demande de prêts de bac ;
- 1 383 fiches de suivi ont été transmises aux prestataires dans le cadre du suivi courant de la prestation : oubli de collecte, adaptation des circuits de collecte suite à des travaux ou des problèmes de stationnement, débordement d'une borne de collecte ;
- 176 interventions pour l'enlèvement des dépôts sauvages, mise à disposition de bennes ou déplacements/manutention de bornes de collecte ont été menées (soit 20 % de moins qu'en 2019)
  - dont 57 interventions pour le déplacement/manutention de bornes de collecte
  - dont 85 interventions pour la collecte de dépôts sauvages >2m<sup>3</sup> pour un montant total de 16 699 € HT (enlèvement) pour un poids total de 77 000 kg de déchets
  - dont 34 interventions suite à des événements de communes ou travaux pour un montant total de 7 494 € HT

Ces dépenses correspondent aux ordres de service réellement effectués sur l'année 2020 (hors coût de traitement).

# RESSOURCES FINANCIÈRES

## DÉPENSES ET RECETTES LIÉES À LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	2018	2018	2020	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	PRÉCOLLECTE DES DÉCHETS	349 694,88 €	519 130,97 €	418 733,09 €
	COLLECTE	14 169 154,40 €	14 238 777,41 €	15 364 367,10 €
	DÉCHÈTERIE	1 217 803,50 €	1 695 766,63 €	1 908 594,66 €
	VALORISATION	1 366 321,97 €	1 312 004,48 €	1 611 257,12 €
	ÉLIMINATION	7 260 788,60 €	7 471 909,85 €	7 241 419,81 €
	SENSIBILISATION (COMPOSTAGE, ÉCOLES)	100 453,97 €	99 524,67 €	84 192,67 €
	DIVERS (FRAIS STRUCTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUES, FORMATION, CHARGES DE PERSONNEL...)	3 154 678,74 €	2 445 746,38 €	1 021 619,63 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 618 896,06 €</b>	<b>27 782 860,39 €</b>	<b>27 650 184,08 €</b>	
<b>ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-3,3%</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,5%</b>	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BACS ET COMPOSTEURS	527 621,06 €	415 510,79 €	451 416,24 €
	DÉCHÈTERIE : TERRAIN, ÉTUDES, TRAVAUX	136 510,20 €	1 924 308,43 €	1 683 887,49 €
	DIVERS MATÉRIELS (COM), ÉTUDES, PRÉVENTION	4 190,04 €	9 403,46 €	5 599,62 €
	POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	858 789,81 €	818 612,71 €	692 968,56 €
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 527 111,11 €</b>	<b>3 167 835,39 €</b>	<b>2 833 871,91 €</b>	
<b>ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>39,8%</b>	<b>107,4%</b>	<b>-10,5%</b>	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	DIVERS : LOCATION DU TERRAIN DE BUC	17 190,62	58 566,32	17 250 €
	EXCEPTIONNELS : PÉNALITÉS DE MARCHÉ, RÉGULARISATIONS COMPTABLES...	61 677,80 €	45 025,64 €	18 529,44 €
	REDEVANCE SPÉCIALE	2 402 274,91 €	2 375 699,50 €	1 436 963,75 €
	SOUTIEN AU TRI	1 883 735,35 €	1 494 444,47 €	1 193 729,84 €
	SUBVENTION PRÉVENTION (ÉTUDES COMPRIS)	193 473,10 €	82 257,40 €	69 006,30 €
	TEOM	27 717 213,00 €	28 691 716,00 €	29 417 182 €
	VENTE DE MATÉRIAUX	52 701,25 €	19 502,20 €	295 493,19 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 328 266,03 €</b>	<b>32 767 211,53 €</b>	<b>32 448 154,52 €</b>	
<b>ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,4%</b>	<b>-1,0%</b>	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (SUBVENTIONS)</b>	<b>184 029,54 €</b>	<b>37 274,24 €</b>	<b>94 194,61 €</b>	
<b>ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>43,7%</b>	<b>-79,7%</b>	<b>+152,7%</b>	

## DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 2016, Versailles Grand Parc n'a pas connu d'évolution en matière de périmètre, malgré la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2019, des communes du Chesnay et de Rocquencourt.

En 2020, les dépenses se sont globalement maintenues (-0,5%). La baisse des frais de structure compense la hausse de coût d'exploitation des déchèteries et les coûts de valorisation des déchets.

Dans un même temps, les recettes diminuent de 1%. Cela s'explique notamment par une forte diminution des recettes de redevance spéciale (confinements et exonérations) et de la baisse du soutien au tri. L'augmentation des recettes de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères permet en partie de compenser ces baisses.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement représentent 27,7M€ en 2020.

La répartition de ces dépenses évolue peu.

Le poste de dépense le plus important concerne la collecte qui représente plus de la moitié du budget de la direction de la gestion des déchets suivi par le traitement des déchets (incinération et valorisation) correspondant à environ 1/3 des dépenses.

La gestion des déchèteries pèse à hauteur de 7 % des dépenses de fonctionnement et la pré-collecte (gestion du parc de bacs et bornes de collecte) à hauteur de 1,5%.

Le cumul des charges diverses (frais de structure, de personnel...etc) représente 3,7% des dépenses 2020.

## RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement représentent 32,4 M€.

La taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères est la

principale source de financement avec 29,4 M€ soit 90,7 % des recettes.

La redevance spéciale couvre près de 4,4% des recettes de fonctionnement soit un peu plus de 1,4M€. Ces recettes issues de la redevance spéciale en baisse s'expliquent par la crise sanitaire et les exonérations accordées aux professionnels (pour fermetures contraintes notamment) afin de leur permettre de traverser cette période difficile.

Les subventions attribuées par les syndicats et les éco-organismes pour le soutien au tri et les ventes de matériaux représentent désormais 4,6% des recettes soit un peu moins de 1,5M€.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement au titre de l'année 2020 représentent 2,8M€. Ce montant, en légère diminution par rapport à 2019, s'explique par la fin de la construction de la déchèterie de Buc.

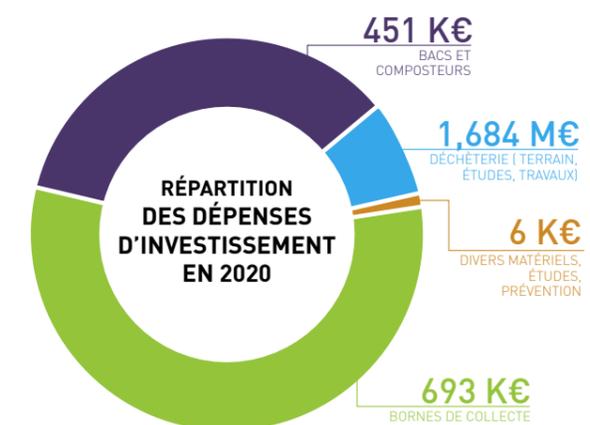
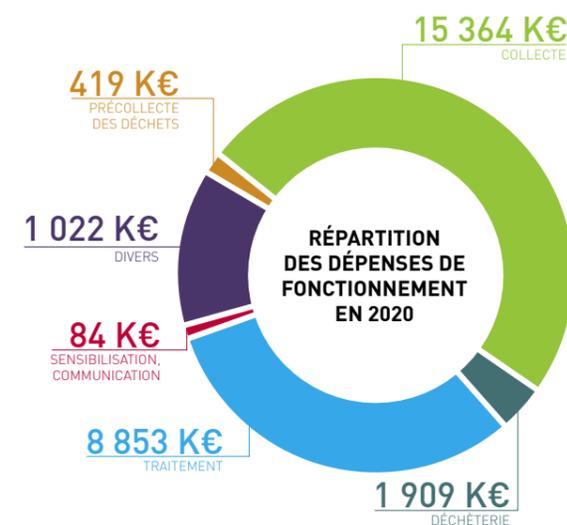
Les recettes d'investissement représentent 94K€ en 2020 soit une augmentation de 152% des recettes.

Cette augmentation s'explique par le décalage des subventions pour la construction de la déchèterie de Buc, versées à la livraison de l'équipement.

### RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement d'un total d'un peu plus de 2,8M€ se décomposent comme suit :

- 693 K€ pour l'achat et l'installation de bornes de collecte déchets soit 24,5% des dépenses ;
- 451 K€ pour l'achat de bacs et de composteurs soit 15,9% des dépenses ;
- 1 684 K€ soit 59,4% des dépenses ont été consacrés aux déchèteries, avec notamment la fin du chantier de la nouvelle déchèterie intercommunale de Buc.



## REDEVANCE SPÉCIALE

La loi prévoit que les collectivités puissent assurer l'élimination des déchets assimilés à des ordures ménagères produits par le commerce, l'artisanat ou d'autres activités tertiaires et prévoit la possibilité qu'elle soit financée par les professionnels concernés.

Ainsi, par délibération du 15 janvier 2003, le conseil communautaire a institué le principe de la redevance spéciale pour financer l'enlèvement des déchets qui ne proviennent pas des ménages mais des professionnels selon l'article L2224-14 du Code général des collectivités territoriales.

Les producteurs professionnels assujettis à la redevance spéciale sont les entreprises, les administrations, les commerçants, les artisans, les associations dès lors qu'ils sont utilisateurs du service de Versailles Grand Parc, dans la limite de la compatibilité de leur besoin avec le service déployé.

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie de COVID 19, qui a entraîné une baisse d'activité de certains secteurs professionnels (notamment la restauration et l'hôtellerie). Une exonération de certains professionnels a donc été accordée par Versailles Grand Parc, ce qui explique la baisse relativement importante des recettes de redevance spéciale entre 2019 et 2020 (environ -40%).

On constate une diminution des recettes 2020 de redevance et des recettes liées aux apports en déchèterie. Cette baisse s'explique par divers facteurs :

- avec la crise du COVID, afin de soutenir l'économie locale, les élus de l'Agglo ont voté des exonérations de la redevance spéciale
- lors du premier confinement notamment, l'ensemble de l'activité économique a été ralenti et les déchèteries ont été fermées

## RÉPARTITION DES RECETTES DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

	MONTANTS 2017	MONTANTS 2018	MONTANTS 2019	MONTANTS 2020
<b>REDEVANCE SPÉCIALE</b>	1 981 125,01	2 204 564,32*	2 177 366,08	1 317 434,56**
<b>FORAINS</b>	150 893,20	157 031,69	159 533,29	119 529,19
<b>DÉCHÈTERIE</b>	37 512,67	40 678,90	38 800,13	26 768,80
<b>TOTAL</b>	<b>2 169 530,88</b>	<b>2 402 274,91</b>	<b>2 375 699,5</b>	<b>1 463 732,55</b>

\*dont 46K€ reversés en 2018 pour l'année 2017

\*\* les montants dus au titre du 3<sup>ème</sup> trimestre seront facturés en 2021

- la crise du COVID a également retardé la facturation de la redevance et des apports en déchèterie. Ainsi, les montants dus au titre du service rendu au troisième trimestre 2020 ne seront facturés qu'en 2021.

## RÉPARTITION DES REDEVABLES SUR LE TERRITOIRE

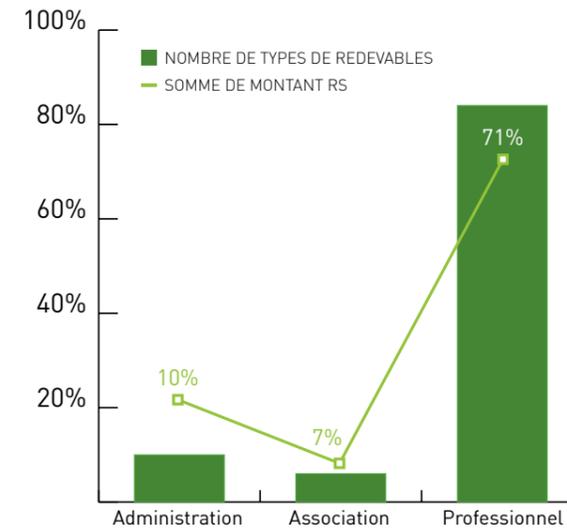
On décompte 853 redevables soumis à la redevance spéciale sur le territoire. Leur répartition est inégale et reflète le tissu économique territorial. En effet, Versailles représente 54% des redevables et 64% des recettes. Viennent ensuite les villes de Buc (7% des redevables et 4% des recettes), de Viroflay (6% des redevables et près de 5% des recettes), Saint-Cyr-l'École (6% des redevables et près de 5% des recettes) et Bois d'Arcy (5% des redevables et 3 % des recettes).

Les grandes entreprises présentes sur le territoire de la commune de Vélizy-Villacoublay sont quant à elles majoritairement collectées via des collecteurs privés et n'apparaissent donc pas dans les résultats présentés dans ce document.

## RÉPARTITION DES RECETTES PAR TYPES DE REDEVABLES

Les administrations constituent une part très importante des recettes de la redevance spéciale. Elles ne représentent qu'environ 10% des redevables, mais constituent environ 20% des recettes.

L'intercommunalité rencontre toujours des difficultés (liées à la mise en place de la facturation dématérialisée) à procéder au recouvrement des administrations de son territoire.



## LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

En vertu de la circulaire du 10 janvier 2012, les gros producteurs de biodéchets sont dans l'obligation d'organiser leur tri à la source ainsi que leur valorisation.

Dès 2016, Versailles Grand Parc a décidé de signer une convention de partenariat avec le SYCTOM afin de mener une expérimentation sur la collecte et le traitement des biodéchets des professionnels volontaires.

Trois communes du territoire sont concernées (Versailles, Vélizy-Villacoublay et Le Chesnay commune historique). Suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2017, les premières collectes ont pu commencer dès le mois de mai 2018.

En 2019, les villes de Fontenay-le-Fleury, La Celle Saint-Cloud et Jouy-en-Josas se sont également lancées dans la démarche.

Ainsi en 2020, plus de 90 sites sont collectés au sein de l'intercommunalité.

Plus de 218 tonnes de biodéchets ont été valorisés en 2020. Les tonnages de 2020 sont en forte baisse par rapport à 2019. Cela est lié à la fermeture des écoles dans le cadre de la crise du COVID.

## TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Afin de mettre en conformité les contenants de pré-collecte une enquête a été menée par l'Agglo pour doter les professionnels versaillais de bacs ou à défaut de modulos. Les bacs et les modulos permettent d'éviter l'éparpillement des déchets sur la voie publique, dû notamment à la présence de nuisibles, et limitent la souillure des trottoirs.

En outre, les bacs permettent d'assurer des opérations de collecte en accord avec les recommandations de la CRAM.

La très grande majorité des professionnels concernés sont maintenant équipés de contenants adéquats.

## PERSPECTIVES

### • Collecte des biodéchets

Face au succès de l'expérimentation de collecte séparative des biodéchets et pour palier à l'arrêt des marchés de collecte et traitement liés à l'expérimentation du SYCTOM, l'Agglo lancera ses propres marchés courant 2020.

Leur mise en œuvre interviendra début 2021 et permettra d'étendre le périmètre desservi.



# ORIENTATIONS 2021

Les principales orientations pour l'année 2021 sont les suivantes :

**DÉPLOIEMENT DES ACTIONS DE COMMUNICATION SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI POUR LES COMMUNES DU SIDOMPE (PASSAGE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022).**

**POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE SUR 8 COMMUNES PILOTES ET RÉUNIONS PUBLIQUES.**

**CAMPAGNE D'ADAPTATION DES BACS POUR LE TERRITOIRE PILOTE DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE.**

**CHANGEMENT DES PLANNINGS DE COLLECTE EN LIEN AVEC LE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS DU NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE.**

**LANCEMENT DE MARCHÉS POUR LE TRAITEMENT DES BIODÉCHETS AINSI QUE L'EXPÉRIMENTATION DU COMPOSTAGE ÉLECTROMÉCANIQUE.**

**MISE EN PLACE DE NOUVELLES FILIÈRES GRATUITES SUR LES DÉCHÈTERIES**

## **PASSATION ET RENOUVELLEMENT DE MARCHÉS PUBLICS :**

Les équipes travailleront sur les marchés suivants :

- Traitement des déchets alimentaires ;
- Collecte et traitement par compostage électromécanique des déchets alimentaires des écoles de Versailles et des écoles et du quartier Charles Renard à Saint-Cyr l'Ecole ;
- Marché d'habillage des conteneurs d'apport volontaire aériens ;
- Marché de fourniture de conteneurs enterrés pour la tarification éco-responsable sur le quartier Charles Renard à Saint-Cyr-l'Ecole ;
- Marché subséquent pour la fourniture de sacs prépayés pour la tarification éco-responsable
- Marchés d'entretien des espaces verts et des équipements d'eaux pluviales des déchèteries intercommunales ;
- Marché de suivi des taux de remplissage des bacs permettant de mesurer l'impact des opérations de sensibilisation menées lors de la campagne d'adaptation des bacs dans le cadre de la mise en place de la tarification éco-responsable et de déterminer si la volumétrie des contenants de pré-collecte permettra d'absorber le flux de déchets supplémentaire lié à la mise en œuvre des Extensions des consignes de tri au SIDOMPE.

# ANNEXES

# ANNEXE 1 : MARCHÉS PUBLICS EN COURS

64 marchés sont gérés par la Direction de la gestion des déchets.

N° DU MARCHÉ	OBJET	ATTRIBUTAIRE	DATE NOTIFICATION	DATE DE FIN
<b>PRÉCOLLECTE (19 MARCHÉS EN COURS)</b>				
2019ABA017	FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE SACS OM POUR LES HABITANTS DE VERSAILLES GRAND PARC - FOURNITURE DE SACS OM POUR LES HABITANTS DE VERSAILLES ET DU CHESNAY (LOT 1)	PTL	14/09/2020	13/09/2024
2019ABA019	FOURNITURE ET DISTRIBUTION DE SACS OM POUR LES HABITANTS DE VERSAILLES GRAND PARC - DISTRIBUTION DE SACS OM POUR LES HABITANTS DE VERSAILLES (LOT 2)	ACP SERVICES	14/09/2020	13/09/2024
19ABA20	FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS POUR LES DÉCHETS VÉGÉTAUX POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	TAPIERO	09/09/2020	08/09/2024
812 472	GESTION DU PARC DE BACS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	CONTENUR	17/10/2016	16/10/2020 mais prolongé par avenant jusqu'au 30/11/2020
2020ABA41	MARCHE DE GESTION DU PARC DE BACS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC. LOT 1 : FOURNITURE DE BACS ROULANTS ET GESTION DU PARC DE BACS (ROULANTS ET MODULOS BACS) DESTINÉS A LA COLLECTE DES DECHETS	ESE FRANCE	06/10/2020 (démarrage prestation au 01/12/2020)	05/10/2024
2020ABA42	MARCHE DE GESTION DU PARC DE BACS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC. LOT 2 : FOURNITURE DE MODULOS BAC DESTINÉS A LA COLLECTE DES DECHETS	ESE FRANCE	06/10/2020 (démarrage prestation au 01/12/2020)	05/10/2024
19ABA11	FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DES BORNES DE COLLECTE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 1 : FOURNITURE DE CONTENEURS ENTERRÉS DESTINÉS À LA COLLECTE D VERRE, DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES ET DES ABRIS BACS DESTINÉS À LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES	ASTECH	05/11/2019	05/11/2023
19ABA12	FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DES BORNES DE COLLECTE DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 3 : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DU PARC DE CONTENEURS AÉRIENS, SEMI-ENTERRÉS, ENTERRÉS ET DU PARC D'ABRIS BACS	ESE FRANCE	05/11/2019	05/11/2023
19ABA13	FOURNITURE, POSE ET ENTRETIEN DES BORNES DE COLLECTE DÉCHETS SUE LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 4 : LAVAGE DU PARC DE CONTENEURS AÉRIENS, SEMI-ENTERRÉS, ENTERRÉS ET DU PARC D'ABRIS-BACS DONT LES BACS ROULANTS	ESE FRANCE	05/11/2019	05/11/2023
2020ABA30	TRAVAUX D'INSTALLATION DE CONTENEURS ENTERRÉS SUR LE TERRITOIRE DE VERSAILLES GRAND PARC	SEIP	15/01/2020	14/01/2024
2020ABA47	FOURNITURE DE CONTENEURS AÉRIENS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 1 - FOURNITURE DE CONTENEURS AÉRIENS DESTINÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES	SULO	07/09/2020	06/09/2024
2020ABA048	FOURNITURE DE CONTENEURS AÉRIENS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 2 - FOURNITURE DE CONTENEURS AÉRIENS DESTINÉS À LA COLLECTEDU VERRE	CONTENUR	07/09/2020	06/09/2024
2019ABA21	MARCHÉ FOURNITURE ET LIVRAISON DE COMPOSTEURS, LOMBRICOMPOSTEURS ET BIOSEAUX POUR LES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	QUADRIA	11/02/2020	10/02/2024
18ABA11	MARCHÉ DE SENSIBILISATION AUX PRATIQUES DU COMPOSTAGE	ORGANEO	01/09/2018	31/08/2022
19ABA23	MARCHÉ FOURNITURE DE BROYAT	BIOVELINES SERVICE	24/12/2019	24/12/2020
	CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	OPTAE	01/11/2019	

19ABA09	MARCHÉ SENSIBILISATION LOT 1 : SPECTACLES À DESTINATION DES PUBLICS SCOLAIRES	Multi attributaire : Chapiteau vert, compagnie Harmonie théâtre et Pile Poil et compagnie	22/10/2019	22/10/2023
19ABA10	MARCHÉ SENSIBILISATION LOT 2 : ATELIERS À DESTINATION DES PUBLICS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES	LetM	22/10/2019	22/10/2023
19ABA11	MARCHÉ SENSIBILISATION LOT 3 : ANIMATIONS DANS LE CADRE DE MANIFESTATION ET EN GRAND FORMAT POUR TOUT PUBLIC ET MISE EN PLACE D'ACTION DE SENSIBILISATION EN PIED D'IMMEUBLE	Pikpik environnement	22/10/2019	22/10/2023
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT (15 MARCHÉS EN COURS)</b>				
812 327	COLLECTE EN PAP DES DÉCHETS (LOT 1)	Groupement Nicollin/Sepur	09/10/2012	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2021
812 395	MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE : INTÉGRATION DU CHESNAY	Groupement Nicollin/Sepur	début 8/07/2014	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2021
812 328	COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (LOT 2)	Groupement Nicollin/Sepur	09/10/2012	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2021
812 329	OPÉRATION DE TRANSFERT DU VERRE (LOT 3)	Groupement Nicollin/Sepur	09/10/2012	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2021
812 394	MARCHÉ COMPLÉMENTAIRE « OPÉRATION DE TRANSFERT DU VERRE : INTÉGRATION DU CHESNAY	Groupement Nicollin/Sepur	17/12/2013	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2021
812 330	TRAITEMENT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX (LOT 4) (INTÉGRATION AU 2 JANVIER 2017 DU MARCHÉ 812 378)	Groupement Nicollin/Sepur/Bio Yvelines	09/10/2012	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/10/2020
19ABA07	TRAITEMENT DES DÉCHETS VÉGÉTAUX	Bio Yvelines Service/ SEPUR	16/08/2019 (Démarrage prestations au 01/01/2020)	31/10/2027 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/03/2018
812 331	TRAITEMENT DES DÉCHETS ENCOMBRANTS (LOT 5)	Groupement Nicollin/Sepur	09/10/2012	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2020
2020ABA34	COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 01 - TERRITOIRE 1 (BOUGIVAL, CSC, CHESNAY, VÉLIZY, VERSAILLES) * * COMMUNES ACTUELLEMENT ADHÉRENTES AU SYCTOM ET SITRU	NICOLLIN	09/09/2020	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2020
2020ABA035	COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT 02 - TERRITOIRE 2 (BAILLY, BIÈVRES, BOIS-D'ARCY, CHÂTEAUFORT, FONTENAY-LE-FLEURY, JOUY-EN-JOSAS, LES LOGES-EN-JOSAS, NOISY-LE-ROI, RENNEMOULIN, ROCQUENCOURT, SAINT-CYR-L'ÉCOLE, TOUSSUS-LE-NOBLE, VIROFLAY) * * COMMUNES ACTUELLEMENT ADHÉRENTES AU SIDOMPE	COVED	09/09/2020	31/12/2019 mais prolongé par avenant jusqu'au 31/10/2020

19ABA16	TRAITEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	SEPUR	13/03/2020 (démarrage prestations au 01/01/2021)	31/03/2028
2020ABA33	OPÉRATION DE TRANSFERT DES EMBALLAGES EN VERRE ISSUS DES COMMUNES DE VERSAILLES, VÉLIZY-VILLACOUBLAY ET LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	NICOLLIN	02/06/2020 (démarrage a 01/04/2021 par avenant)	31/03/2028
18ABA04	COLLECTE DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES AU SEIN DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES FIXES ET MOBILES AINSI QUE DES CTM DES COMMUNES ADHÉRENTES À VGP	TRIADIS SERVICES	15/05/2018	14/05/2022
18ABA05	TRAITEMENT DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES AU SEIN DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES FIXES ET MOBILES AINSI QUE DES CTM DES COMMUNES ADHÉRENTES À VGP	TRIADIS SERVICES	15/05/2018	14/05/2022
18ABA06	COLLECTE ET TRAITEMENT DES HUILES DE VIDANGE USAGÉES ISSUES DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES FIXES ET DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX	SEVIA	09/04/2018	26/03/2022
<b>DÉCHÈTERIE (10 MARCHÉS EN COURS)</b>				
812 461	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, GESTION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES - TRAITEMENT DU BOIS (LOT 4)	Groupement Sepur/Nicollin	22/03/2016	30/09/2020 mais prestations commandée jusqu'au 30/11/2020 par Bon de commande
812 468	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, GESTION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES - GESTION DU HAUT DE QUAI ET PRESTATIONS DE GARDIENNAGE (LOT 1)	Groupement Sepur/Nicollin	01/10/2016	30/09/2020 mais prolongé par avenant jusqu'au 28/02/2021
812 469	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, GESTION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE DÉCHETS SPÉCIFIQUES - GESTION DU BAS DE QUAI (LOT 2)	Groupement Sepur/Nicollin	01/10/2016	30/09/2020 mais prolongé par avenant jusqu'au 28/02/2021
812 470	EXPLOITATION DU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, GESTION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES - TRAITEMENT DES DÉCHETS TOUT VENANT NON VALORISABLES ET ENCOMBRANTS (LOT N°3)	Groupement Sepur/Nicollin	01/10/2016	30/09/2020 mais prolongé par avenant jusqu'au 28/02/2021
812 471	EXPLOITATION DU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, GESTION DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS SPÉCIFIQUES - TRAITEMENT DES GRAVATS INERTES ET NON INERTES (LOT N°5)	Groupement Sepur/Nicollin	01/10/2016	30/09/2020 mais prolongé par avenant jusqu'au 28/02/2021
2020ABA36	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES ET GESTION DES PERMANENCES DE COLLECTE DEEE ET GRAVATS AINSI QUE DES DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT N°1 : GESTION HAUT DE QUAI ET BAS DE QUAI DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE VERSAILLES GRAND PARC, PRESTATION DE GARDIENNAGE DES PERMANENCES DE COLLECTE, MISE À DISPOSITION DE BENNES ET TRANSPORT DES DÉCHETS ISSUS DES PERMANENCES DE COLLECTE ET DES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX	NICOLLIN SEPUR	30/11/2020 (démarrage prestations au 01/03/2021)	29/11/2024
2020ABA37	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES ET GESTION DES PERMANENCES DE COLLECTE DEEE ET GRAVATS AINSI QUE DES DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT N°2 : TRAITEMENT DES DÉCHETS TOUT VENANT COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, PAR LES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES MEMBRES ET ISSUS DES DÉPÔTS SAUVAGES.	NICOLLIN SEPUR	01/12/2020 (démarrage prestations au 01/03/2021)	30/11/2024

2020ABA38	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES ET GESTION DES PERMANENCES DE COLLECTE DEEE ET GRAVATS AINSI QUE DES DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT N°3 : TRAITEMENT DES DÉCHETS DE BOIS COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES ET PAR LES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES MEMBRES.	NICOLLIN SEPUR	27/11/2020	26/11/2024
2020ABA39	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES ET GESTION DES PERMANENCES DE COLLECTE DEEE ET GRAVATS AINSI QUE DES DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT N°4 : TRAITEMENT DES GRAVATS INERTES COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, SUR LES PERMANENCES DE COLLECTE, PAR LES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES MEMBRES ET ISSUS DES DÉPÔTS SAUVAGES.	NICOLLIN SEPUR	27/11/2020 (démarrage prestations au 01/03/2021)	26/11/2024
2020ABA40	EXPLOITATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES ET GESTION DES PERMANENCES DE COLLECTE DEEE ET GRAVATS AINSI QUE DES DÉPÔTS SAUVAGES COLLECTÉS PAR LES CENTRES TECHNIQUES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC LOT N°5 : TRAITEMENT DES GRAVATS NON INERTES OU EN MÉLANGE COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES ET PAR LES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES MEMBRES	NICOLLIN SEPUR	27/11/2020 (démarrage prestations au 01/03/2021)	26/11/2024
<b>AUTRES (18 MARCHÉS EN COURS)</b>				
2020ABA31	MARCHE D'ENQUETE ET DE SENSIBILISATION EN PORTE-A-PORTE DES PRODUCTEURS DE DECHETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC	ESE FRANCE	07/10/2020	Fin janvier 2022
18ABG015	PRESTATION DE CAPTURE ET DE FOURRIÈRE ANIMALE DES ANIMAUX ERRANTS OU MORTS SUR LES TERRITOIRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	Sacpa	26/03/2018	25/03/2022
19ABA09	ACQUISITION, DÉPLOIEMENT HÉBERGEMENT ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION DE GESTION DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VERSAILLES GRAND PARC	TRADIM	29/05/2019	27/05/2022
19ABA14	ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE DU REMPLISSAGE ET D'OPTIMISATION DE LA GESTION DES CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE DE VERSAILLES GRAND PARC	SIGRINEA	08/10/2019	07/10/2024
	ACQUISITION, HÉBERGEMENT, DÉPLOIEMENT, FORMATION ET MAINTENANCE D'UNE APPLICATION DE GESTION DU PARC DE BACS ET PRODUCTEURS DE DÉCHETS	BALERE	21/06/2016	20/06/2018 prolongé dd de deux ans 20/06/2020
812 511	ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUELEMENT DU MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE VERSAILLES GRAND PARC	INDIGGO	30/04/2018	
18ABA13	MARCHE COMPLÉMENTAIRE AU MARCHÉ D'ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LE RENOUELEMENT DU MARCHÉ DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE VERSAILLES GRAND PARC	INDIGGO	08/10/2018	
18ABA19	ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE RELATIVE À LA MISE E PLACE DE LA TARIFICATION INCITATIVE	CITEXIA/LANDOT et ASSOCIES/ AJBD/PARMENION	06/11/2018	05/11/2022

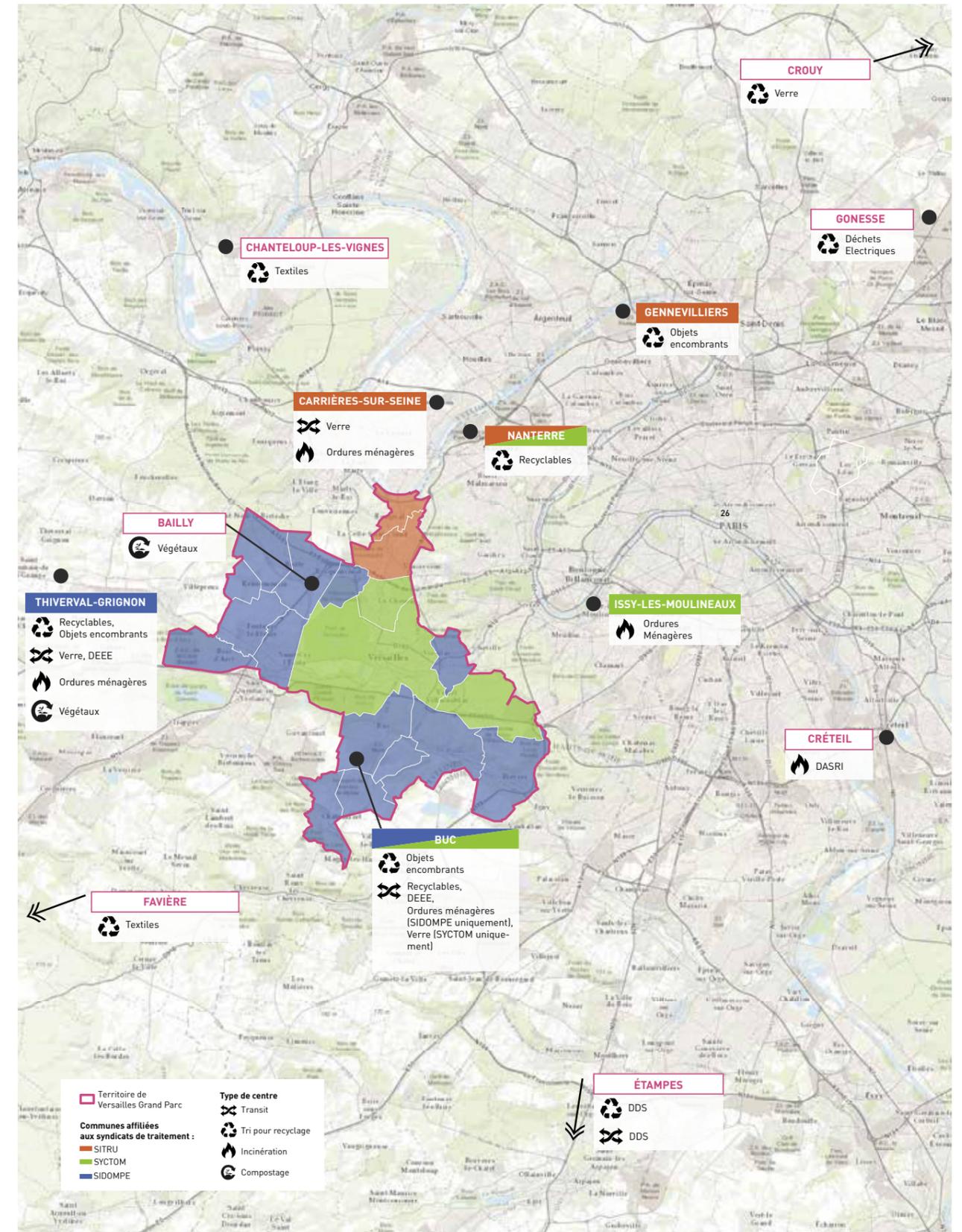
## ANNEXE 2 : 20 AVENANTS AUX MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2020 PAR LA DIRECTION DE GESTION DES DÉCHETS

812 497	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LA COMMUNE DE BUC	Jennifer Lucas architecte DPLG / ANTEA	21/11/2017	31/03/2020
	COORDINATION SSI DANS LE CADRE DU MARCHÉ TRAVAUX DE LA DÉCHÈTERIE DE BUC	CETING	20/02/2018	21/01/2020
18MSG23				
ACCORD CADRE N° 16ACG11	MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU MARCHÉ TRAVAUX DE LA DÉCHÈTERIE DE BUC	DEKRA	12/07/2018	
18MSG24				
ACCORD CADRE N° 16ACG12	MISSION CSPS DANS LE CADRE DU MARCHÉ TRAVAUX DE LA DÉCHÈTERIE DE BUC	COBAT COPREV	12/07/2018	
812517	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LE TERRITOIRE DE BUC - LOT 1 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DE GÉNIE CIVIL ET DE VRD	COLAS NIDF	25/03/2019	01/12/2021
812518	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LE TERRITOIRE DE BUC - LOT 2 : TRAVAUX DE CLÔTURES, PORTAILS ET ESPACES VERTS	ENVIRONNEMENT SERVICE	25/03/2019	01/12/2021
812519	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE DÉCHÈTERIE SUR LE TERRITOIRE DE BUC - LOT 3 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	SOMMA FRERES	25/03/2019	01/12/2021
2020ABA45	FOURNITURE ET LIVRAISON DE GALLINACÉES	FERME DE GALLY	17/07/2020	17/07/2024
	VÉRIFICATION PÉRIODIQUE GERBEUR	DEKRA	01/01/2018	31/12/2023
	MISSION DE COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE RELATIF À L'EXPLOITATION D'UNE DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE BOIS D'ARCY	CETING	22/10/2019	2021

NUMÉRO DE MARCHÉ	INTITULE DES AVENANTS	NOTIFIÉ LE
812 327	Collecte en porte-à-porte des déchets	Avenant 20 : intégration des points de collecte du Château de Versailles (logements fonction), les changements modalités de collecte rue du Vieux Versailles à Versailles et collecte pavillons en Déchets végétaux secteur beauregard sur la Celle Saint-Cloud
812 327	Collecte en porte à porte des déchets	Avenant 21 : prolongation du marché jusqu'au 31/03/2021
812 327	Collecte en porte à porte des déchets	Avenant 22 : changement mode de collecte des encombrants sur la zone militaire du quartier Satory de Versailles , ajout d'une collecte emballages et papiers sur Versailles le samedi en lieu et place des Ordures ménagères (avec maintien d'e la benne commerçante le samedi pour les Ordures Ménagères) , collecte spécifique quartier chantier à Versailles
812 395	Marché complémentaire au marché collecte en porte à porte intégration de la commune du Chesnay-Rocquencourt	Avenant 7: prolongation du marché jusqu'au 31/03/2021
812 328	Collecte en apport volontaire des déchets	Avenant 13 : prolongation du marché jusqu'au 31/03/2021
812 328	Collecte en apport volontaire des déchets	Avenant 14 : changement mode de collecte des encombrants sur la zone militaire du quartier Satory de Versailles
812 329	Opération de transfert du verre	Avenant 3 : prolongation du marché jusqu'au 31/03/2021
812 394	Marché complémentaire - Opération de transfert du verre intégration du Chesnay-Rocquencourt	Avenant 2 : prolongation de la durée du marché jusqu'au 31/12/2020
19ABA07	Traitement des déchets végétaux	Avenant 1 : prolongation du marché jusqu'au 31/03/2028
19ABA16	Traitement des objets encombrants du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc	Avenant 1 : prolongation du marché jusqu'au 31/03/2028
2020ABA33	Opération de transfert des emballages en verre issus des communes de Versailles, Vélizy-Villacoublay et le Chesnay-Rocquencourt	Avenant 1 : report date démarrage au 1 <sup>er</sup> avril 2021 et date de fin du marché au 31/03/2018
812 472	Gestion du parc de bacs de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc	Avenant n°7: reprise des bacs en fin de marché et prolongation du marché jusqu'au 30/11/2020
812 468	Exploitation du réseau de déchèteries intercommunales, gestion de collecte et traitement de déchets spécifiques – Gestion du haut de quai et prestations de gardiennage - LOT 1	Avenant n°4 : intégration exploitation de la déchèterie de Buc

## ANNEXE 3 : DEVENIR DES DÉCHETS EN FONCTION DE L’AFFILIATION DES COMMUNES AUX SYNDICATS DE TRAITEMENT

<p><b>812 468</b> Exploitation du réseau de déchèteries intercommunales, gestion de collecte et traitement de déchets spécifiques – Gestion du haut de quai et prestations de gardiennage - LOT 1</p>	Avenant n°5 : prolongation du marché jusqu’au 28/02/2021	25/09/2020
<p><b>812 470</b> Exploitation du réseau de déchèteries intercommunales, gestion de collecte et traitement de déchets spécifiques – Traitement des déchets tout venant non valorisables et encombrants LOT 3</p>	avenant n°1 : prolongation du marché jusqu’au 28/02/2021	25/09/2020
<p><b>812 471</b> Exploitation du réseau de déchèteries intercommunales, gestion de collecte et traitement de déchets spécifiques – Traitement des gravats inertes et non inertes LOT 5</p>	avenant n°1 : prolongation du marché jusqu’au 28/02/2021	25/09/2020
Acquisition, hébergement, déploiement, formation et maintenance d’une application de gestion du parc de bacs et producteurs de déchets	Avenant 1 : prolongation du marché jusqu’au 20/12/2020	
Travaux de construction d’une déchèterie sur le territoire de Buc Lot 3 – Travaux de construction de bâtiments	Avenant 1 : Prolongation du délai global d’exécution contractuel	26/05/2020
<p><b>19ABA14</b> Acquisition et installation d’un système de contrôle du remplissage et d’optimisation de la gestion des conteneurs d’apport volontaire de la CAVGP</p>	Avenant 1 : poursuite déploiement - nouveau délai contractuel au vu du contexte crise sanitaire	20/10/2020
<p><b>19ABA11</b> Fourniture, pose et entretien des points d’apport volontaire sur le territoire de la communauté d’agglomération de Versailles Grand Parc Lot 1 : fourniture de conteneurs enterrés destinés à la collecte d verre, des ordures ménagères et des déchets recyclables et des abris bacs destinés à la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables</p>	Avenant 1 : rajout prix pièces détachées	19/02/2020



## ANNEXE 4 : PARTICULARITÉS DE COLLECTE

COMMUNE	COMPACTEUR (HORS MARCHÉ ALIMENTAIRE)	BENNE OUVERTE POSÉE AU SOL	GRUTAGE/AUTRE
BOUGIVAL		<p><b>Résidence les 3 Forêts - 334 logements</b> 1 benne encombrants de 30 m<sup>3</sup> vidée à la demande 1 à 2 fois par mois Pose de la benne le mardi</p> <p><b>Résidence 3F - 425 logements</b> Location de 3 bennes de 30 m<sup>3</sup> encombrants et rotation 1 fois par mois Mise en place la veille du dernier jeudi de chaque mois (retrait de deux bennes vers 12h30 et la deuxième le lendemain matin)</p>	
FONTENAY-LE-FLEURY	<p><b>Résidence du Parc Montaigne 2 500 habitants</b> 2 compacteurs dont 1 OM et 1 EMBAL/PAPIERS (20m<sup>3</sup> chacun), 1 fois par semaine Jour de vidage : mercredi pour les ordures ménagères et jeudi pour les emballages et papiers</p>	<p><b>Résidence du Parc Montaigne 2 500 habitants</b> 1 benne 30m<sup>3</sup> pour les objets encombrants 2 fois par mois (mercredi semaine paire)</p>	
JOUY-EN-JOSAS	<p><b>Résidence Parc de Diane 1 500 habitants</b> 1 compacteur OM de 20m<sup>3</sup> vidé le vendredi</p>		
LA CELLE SAINT-CLOUD	<p><b>Résidence Elysée 2 - 4 500 habitants</b> 2 compacteurs ordures ménagères (25 et 20 m<sup>3</sup>) vidés deux fois par semaine pour le 25m<sup>3</sup> (mardi et vendredi) et une fois par semaine pour le 20 m<sup>3</sup> (mercredi)</p>	<p><b>Résidence Elysée 2 - 4 500 habitants</b> 1 benne encombrants 25m<sup>3</sup> au lieu-dit du Bois Sabatier - 4 rotations par mois Vidage le mercredi (mise en place à 7h et retrait vers 12h30) Leur collecte a lieu deux fois par mois : • secteur n° 1 : bâtiments 31 à 75 • secteur n° 2 : bâtiments 76 à 130</p>	<p><b>Résidence DSFA - 470 logements</b> Grutage des végétaux le mardi jusqu'à 48 collectes par an</p> <p><b>Résidence Elysée 2 - 4 500 habitants</b> 18 avenue de la jonchère 15 grutages de déchets végétaux effectués par an le mardi</p>
NOISY-LE-ROI		<p><b>Quartier la Quintinie - 220 logements</b> 1 benne 30 m<sup>3</sup> encombrants le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, parking des Moulineaux Mise en place le mardi entre 15h et 17h et retrait le jeudi matin entre 9h et 12h</p> <p><b>Résidence la Gaillarderie</b> 1 benne 30 m<sup>3</sup> encombrants le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois</p>	<p>Apport direct au centre technique municipal sur présentation d'une carte d'accès - uniquement accessible aux habitants de la Quintinie depuis septembre 2016</p>
VERSAILLES		Bennes pour les encombrants pour la zone militaire de Satory	

## ANNEXE 5 : POINTS DE COLLECTE DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES

COMMUNE	JOUR	HORAIRES	ADRESSE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	1 <sup>er</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h-13h	Place du Jumelage
NOISY-LE-ROI	3 <sup>e</sup> samedi du mois	9h-13h	CTM, 2 avenue de l'Europe
VERSAILLES	1 <sup>er</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h-12h30	rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique)
	1 <sup>er</sup> samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre	14h00- 17h30	Angle de la rue Artois et Refuge
	2 <sup>e</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h00 - 12h30	Square Jean Houdon
	2 <sup>e</sup> samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre	14h00- 17h30	9 rue Vauban
	3 <sup>e</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h00 - 12h30	Marché Saint Louis
	3 <sup>e</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	14h00- 17h30	Marché Notre Dame (Carré à la Marée)
VIROFLAY	4 <sup>e</sup> samedi du mois	9H00 - 12H30	Avenue de Sceaux (parking de Sceaux)
	4 <sup>e</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h00 - 12h30	86, rue Yves le Coz (maison de quartier de Porchefontaine)
	1 <sup>er</sup> samedi du mois	9H00 - 12H30	Parking avenue de la pépinière
	1 <sup>er</sup> samedi du mois	8H30 - 12H30	Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Ecu de France)

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés

## ANNEXE 6 : POINTS DE COLLECTE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

COMMUNE	JOUR	HORAIRES	ADRESSE
NOISY-LE-ROI *	3 <sup>e</sup> samedi du mois	9h-13h	CTM, 2 avenue de l'Europe
VERSAILLES	3 <sup>e</sup> samedi du mois (pas de collecte en août)	9h-12h30	Carrefour Chemin des fausses reposes et rue Claude Debussy (Parking devant le stade Jussieu)
	2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> samedi du mois	9h-12h30	Parking de Sceaux - avenue de Sceaux
VIROFLAY	1 <sup>er</sup> samedi du mois	9h-12h30	Avenue de la Pépinière

\* collecte des gravats également sur ce point  
Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés

## ANNEXE 7 : JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

ACCÈS	DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY		DÉCHÈTERIE DE BUC		ECOPOINT DE BIÈVRES	DÉCHÈTERIE CHESNAY-ROCQUENCOURT	MINI DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY VILLACOUBLAY	DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES SUR SEINE
	PRO.	PARTICULIER	PRO.	PARTICULIER	PARTICULIER	PARTICULIER	PARTICULIER	PARTICULIER
<b>LUNDI</b>	Fermée	Fermée	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	Fermée	9h30 - 13h30	8h-12h	10h-17h (19H d'avril à septembre)
<b>MARDI</b>	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	Fermée	Fermée	Fermée	9h30 - 13h30	Fermée	10h-17h (19H d'avril à septembre)
<b>MERCREDI</b>	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	Fermée	9h30 - 13h30	13h-17h	10h-17h (19H d'avril à septembre)
<b>JEUDI</b>	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	Fermée	9h30 - 13h30	Fermée	10h-17h (19H d'avril à septembre)
<b>VENDREDI</b>	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h-13h 14h-18h	9h30-12h30 13h30-17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)	9h30 - 13h30	Fermée	10h-17h (19H d'avril à septembre)
<b>SAMEDI</b>	Accès non autorisé	9h-18h	Accès non autorisé	9h-18h	9h30-12h30 13h30-17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)	8h30-12h 14h-17h	9h-12h	9h-17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
<b>DIMANCHE</b>	Accès non autorisé	9h-13h	Accès non autorisé	9h-13h	9h30-12h30 13h30-17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus)	Fermée	Fermée	9h-17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

## ANNEXE 8 : PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

KG par habitant	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>ORDURES MÉNAGÈRES (OMR)</b>	252,96	247,47	238,25	235,00	230,38	229,03	228,23	223,42	212,26
<b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b>	47,63	45,69	46,71	47,03	47,16	45,76	45,06	45,50	48,42
<b>VERRE</b>	24,25	23,80	23,84	24,26	24,49	24,88	24,68	25,37	26,77
<b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b>	34,55	33,88	36,45	32,09	33,00	30,23	29,95	29,85	29,40
<b>ENCOMBRANTS</b>	26,72	26,66	26,79	26,15	27,44	26,71	26,13	25,75	26,96
<b>DEEE</b>	0,45	0,37	0,31	0,36	0,38	0,22	0,23	0,19	0,11
<b>DDM</b>	0,30	0,29	0,21	0,22	0,23	0,22	0,21	0,24	0,20
<b>DASRI</b>	0,00	0,00	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,02
<b>TEXTILE</b>	2,35	2,56	2,53	2,58	2,74	2,88	2,94	2,99	2,38
<b>AUTRE</b>	0,25	0,23	0,20	0,08	0,10	0,11	0,21	0,07	0,10
<b>TOTAL CTM</b>	18,33	19,10	19,02	21,30	20,48	18,60	20,91	19,59	18,88
<b>TOTAL DÉCHÈTERIE</b>	14,08	28,39	32,87	38,08	42,42	51,96	52,11	61,07	64,92
<b>TOTAL HORS DÉCHÈTERIE</b>	386,10	377,49	372,04	364,53	362,48	356,60	354,05	349,88	343,80
<b>OMA</b>	324,83	316,95	308,80	306,29	302,03	299,66	297,97	294,29	287,44
<b>DMA</b>	419,52	425,87	424,66	424,58	426,09	427,72	427,73	431,05	428,02

## ANNEXE 9 : COMPARAISON DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT AVEC LES CHIFFRES RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

EN KG/HAB/AN	GRANDE COURONNE (ORDIF 2019)	YVELINES (ORDIF 2019)	ILE-DE-FRANCE (ORDIF 2019)	VERSAILLES GRAND PARC 2020
<b>ORDURES MÉNAGÈRES (OMR)</b>	261	252	283	212
<b>EMBALLAGES, PAPIERS GRAPHIQUES</b>	41	40	38	48
<b>VERRE</b>	21	24	21	27
<b>ENCOMBRANTS HORS DÉCHÈTERIE</b>	21	24	27	27
<b>VÉGÉTAUX HORS DÉCHÈTERIE</b>	35	37	19	29
<b>DÉCHETS SPÉCIFIQUES</b>	2	2,6	2	75
<b>DÉCHÈTERIE</b>	128	106	75	65

## ANNEXE 10 : FICHE RÉCAPITULATIVE

		TONNAGES COLLECTÉS	TONNAGES ENTRANTS	DESTINATION DE TRAITEMENT	TYPE DE VALORISATION	
OMA (COMPRENANT LES TONNAGES ISSUS DES ORDRES DE SERVICE)	ORDURES MÉNAGÈRES	PAP	52 427	Centre d'incinération	Valorisation énergétique	
		BORNE DE COLLECTE	4 130			
	VERRE	PAP	896	7 133	Verrerie	Valorisation matière
		BORNE DE COLLECTE	6 237			
	EMBALLAGES ET PAPIERS	PAP	11 924	12 901	Centre de tri	Valorisation matière
		BORNE DE COLLECTE	977			
DÉCHETS VÉGÉTAUX	PAP	7 482	8 989	Compostage	Valorisation organique	
	BORNE DE COLLECTE	351				
	DÉCHÈTERIE	1 156				
ENCOMBRANTS	PAP	6 712	7 184	Centre de tri puis Centre d'Enfouissement Technique (CET) CLASSE 2	Valorisation matière	
	BORNE DE COLLECTE	472				
GRAVATS	PAP	2	6 058	Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CDSU) de classe 3	Remblais	
	BORNE DE COLLECTE	12				
	DÉCHÈTERIE	6 043				
AMEUBLEMENT	DÉCHÈTERIE	747	747	Centre de tri	Valorisation matière	
BOIS	DÉCHÈTERIE	1 468	1 468	Centre de tri	Valorisation matière	
CARTONS	DÉCHÈTERIE		221	Centre de tri	Valorisation matière	
MÉTAUX	DÉCHÈTERIE	221	438	Centre de tri	Valorisation matière	
TOUT VENANT INCINÉRABLE	DÉCHÈTERIE	438	531	Centre d'incinération	Valorisation énergétique	
TOUT VENANT NON INCINÉRABLE	DÉCHÈTERIE	5 712	5 712	Centre de tri puis Centre d'Enfouissement Technique (CET) CLASSE 2	Valorisation de matière et Stockage	
DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	BORNE DE COLLECTE	52	271	Centre de tri puis Centre d'incinération	Valorisation matière ou Valorisation énergétique	
	DÉCHÈTERIE	219				
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	BORNE DE COLLECTE	29	419	Centre de tri	Valorisation matière	
	DÉCHÈTERIE	391				
TEXTILE	BORNE DE COLLECTE	633	662	Centre de tri	Réemploi et valorisation matière	
	DÉCHÈTERIE	28				
DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX	BORNE DE COLLECTE	6	6	Centre d'incinération	Valorisation énergétique	
RADIOGRAPHIES	DÉCHÈTERIE	1	1	Centre de tri	Valorisation matière	
PILES ET ACCUMULATEURS	BORNE DE COLLECTE	4	4	Centre de tri	Valorisation matière et énergétique	
LAMPES ET TUBES NÉONS	DÉCHÈTERIE	1	1	Centre de tri	Valorisation matière et énergétique	
HUILE DE MOTEUR	DÉCHÈTERIE	12	12	Traitement spécifique	Valorisation matière	
PNEUMATIQUES	DÉCHÈTERIE	19	19	Centre de tri	Valorisation matière	
CARTOUCHES D'ENCRE	DÉCHÈTERIE	1	1	Centre de tri	Valorisation matière et énergétique	
CAPSULES CAFÉ	DÉCHÈTERIE	4	4	Centre de tri	Valorisation matière	
SOMME DES TONNAGES COLLECTÉS		109 337				

## ANNEXE 11 : FRÉQUENTATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY PAR COMMUNE

COMMUNES	NB DE PASSAGE EN 2020	POPULATION 2020	% PAR RAPPORT À LA POPULATION DE LA COMMUNE	ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2019-2020
BAILLY	886	3 721	24%	2%
BIÈVRES	76	4 639	2%	29%
BOIS D'ARCY	10 349	15 142	68%	-8%
BOUGIVAL	234	8 699	3%	18%
BUC	328	5 821	6%	-61%
CHÂTEAUFORT	89	1 394	6%	2 125%
FONTENAY-LE-FLEURY	4 497	13 503	33%	3%
JOUY-EN-JOSAS	203	8 191	2%	7%
LA CELLE SAINT-CLOUD	912	20 966	4%	1%
LE CHESNAY-ROCUENCOURT	3 269	31 164	10%	-27%
LES LOGES-EN-JOSAS	98	1 564	6%	-65%
NOISY-LE-ROI	1 525	7 550	20%	-10%
RENNEMOULIN	44	107	41%	-20%
SAINT CYR L'ÉCOLE	5 857	18 795	31%	-1%
TOUSSUS-LE-NOBLE	71	1 170	6%	-61%
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	967	22 036	4%	-1%
VERSAILLES	7 864	85 862	9%	-18%
VIROFLAY	2 026	16 129	13%	-23%
<b>TOTAL</b>	<b>39 295</b>	<b>266 453</b>	<b>15%</b>	<b>-12%</b>

## ANNEXE 12 : FRÉQUENTATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BUC PAR COMMUNE

COMMUNES	NB DE PASSAGE EN 2020	POPULATION 2020	% PAR RAPPORT À LA POPULATION DE LA COMMUNE
BAILLY	12	3721	0%
BIÈVRES	34	4639	1%
BOIS D'ARCY	30	15142	0%
BOUGIVAL	7	8699	0%
BUC	1969	5821	34%
CHÂTEAUFORT	916	1394	66%
FONTENAY-LE-FLEURY	22	13503	0%
JOUY-EN-JOSAS	197	8191	2%
LA CELLE SAINT-CLOUD	24	20966	0%
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	170	31164	1%
LES LOGES-EN-JOSAS	439	1564	28%
NOISY-LE-ROI	5	7550	0%
RENNEMOULIN	0	107	0%
SAINT CYR L'ÉCOLE	82	18795	0%
TOUSSUS-LE-NOBLE	442	1170	38%
VÉLIZY-VILLACOUBLAY	476	22036	2%
VERSAILLES	2111	85862	2%
VIROFLAY	760	16129	5%
<b>TOTAL</b>	<b>7696</b>	<b>266 453</b>	<b>3%</b>

## ANNEXE 13 : FRÉQUENTATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY PAR COMMUNE

COMMUNES	NB DE PASSAGE EN 2020	POPULATION 2020	% PAR RAPPORT À LA POPULATION DE LA COMMUNE	ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ENTRE 2019-2020
VERSAILLES	1 075	85 862	1%	142%
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	8 472	31 164	27%	26%
BOUGIVAL	93	8 699	1%	191%
LA CELLE SAINT-CLOUD	437	20 966	2%	301%
<b>TOTAL</b>	<b>10 077</b>	<b>146 691</b>	<b>7%</b>	<b>37%</b>



Suivez-nous sur



**VersaillesGrandParc**  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex  
[environnement@agglovgp.fr](mailto:environnement@agglovgp.fr)